



PREMIER RAPPORT CONTINENTAL
SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063

Date de publication : Février 2020
Numéro ISBN : 978-1-928527-22-0

LES PÈRES FONDATEURS DE L'O.A.U.



Algeria
Ben Bella



Benin
Hubert Maga



Burkina Faso
Maurice Yameogo



Burundi
Mwami Mwambusta IV



Cameroon
Ahamadou Ahidjo



Central African Rep.
David Dacko



Chad
Francois Tombalbaye



Congo
Fulbert Youlou



Egypt
Gamal Abdel Nasser



Ethiopia
Haile Selassie I



Gabon
Leon M'Ba



Ghana
Kwame Nkrumah



Guinea
Sékou Touré



Côte d'Ivoire
Houphouët Boigny



Liberia
William Tubman



Libya
King Idris I



Madagascar
Philibert Tsiranana



Mali
Modibo Keita



Mauritania
Mokhtar ould Daddah



Morocco
King Hassan II



Niger
Hamani Diori



Nigeria
Nnamdi Azikiwe



Nigeria
Abubakar Balewa



Rwanda
Groire Kayibanda



Senegal
Leopold Sedar Senghor



Sierra Leone
Milton Margai



Somalia
Abdella Osman



Sudan
Ibrahim Abboud



Tanzania
Julius Nyerere



Togo
Sylvanus Olympio



Tunisia
Habib Bourguiba



Uganda
Milton Obote

AVANT-PROPOS

Le sommet de l'Union africaine de janvier 2013 a adopté l'Agenda 2063 – « L'Afrique que nous voulons » - comme plan directeur et schéma directeur de l'Afrique pour le développement durable et la croissance économique du continent. Il s'agit d'une affirmation par les chefs d'État et de gouvernement africains de leur engagement à transformer l'Afrique en la puissance mondiale de l'avenir.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 sur une période de 50 ans, le premier plan décennal de mise en œuvre, qui s'étend de 2014 à 2023, a été élaboré puis approuvé lors du sommet de l'Union africaine de juin 2015.

Conformément à l'approche du développement de l'Union axée sur les résultats, une grande importance est accordée à l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, condition préalable pour faciliter l'apprentissage par les pairs et la responsabilité mutuelle, et réaliser ainsi les objectifs de développement du continent.

C'est dans ce contexte que la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD (AUDA-NEPAD) ont été chargées de coordonner les rapports d'avancement au niveau du continent en vue de la réalisation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Le présent rapport est une consolidation et une évaluation factuelle des rapports d'avancement nationaux et régionaux sur l'Agenda 2063, complétée par les interventions et les résultats obtenus au niveau continental.

Il constitue un point de ralliement pour toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements nationaux et infranationaux, les organismes régionaux, la société civile, le monde universitaire et les partenaires de développement, afin d'accélérer collectivement la mise en œuvre du plan de développement de l'Afrique.

Nous espérons sincèrement que les valeurs et les impératifs qui ont encadré l'Agenda 2063 nous inciteront tous à renforcer notre détermination et à intensifier nos efforts pour réaliser « L'Afrique que nous voulons ».

S.E. Alassane Ouattara

Président de la République de Côte d'Ivoire
Champion de l'UA sur l'Agenda 2063



S.E. Moussa Faki

Président,
Commission de l'Union africaine





PRÉFACE

La mise en œuvre de l'Agenda 2063 s'est accélérée à tous les niveaux. Le continent a fait des progrès remarquables dans la réalisation des objectifs définis dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, comme le souligne le présent rapport.

Inspiré par la convergence considérable au niveau des objectifs entre l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable, ce rapport constitue également une étape clé pour suivre et aligner les efforts visant à réaliser l'agenda de développement tant continental que mondial.

Le Conseil exécutif, lors de sa 32e session ordinaire en janvier 2018, a approuvé le cadre de suivi et d'évaluation et le manuel d'indicateurs, comme indiqué dans la décision 987 (XXXII) du Conseil exécutif. Le Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, lors de sa réunion ministérielle en mars 2019, a recommandé que la CUA et l'AUDA-NEPAD prennent l'initiative de coordonner la préparation et la soumission des rapports de performance biennaux sur l'Agenda 2063 aux organes politiques de l'Union africaine.

En conséquence, l'AUDA-NEPAD et la CUA ont développé une méthodologie basée sur des preuves pour guider les États membres de l'UA et les communautés économiques régionales dans la préparation des rapports d'avancement sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Cette méthodologie comprend un ensemble d'outils et de modèles pour la saisie et l'analyse des données et la présentation de rapports standardisés basés sur les objectifs et les cibles définis dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. En outre, un tableau de bord sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs et aux domaines stratégiques prioritaires aux niveaux national, régional et continental facilite l'évaluation des progrès réalisés.

Il s'agit du premier rapport au niveau continental qui a été compilé à partir des rapports reçus de 40 États membres de l'Union africaine et de six communautés économiques régionales. Le rapport présente une analyse de l'état global des progrès réalisés par rapport aux objectifs de 2019 du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Dr. Ibrahim Assane Mayaki
Président Directeur Général,
AUDA-NEPAD





REMERCIEMENTS

Le premier rapport sur la mise en œuvre du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 a été coordonné et compilé par une équipe technique d'experts issus de l'Agence de développement de l'Union africaine - NEPAD et de la Commission de l'Union africaine.

L'équipe technique et de rapport de l'AUDA-NEPAD était sous la direction de M. Talla Kebe - Directeur par intérim de la gestion des connaissances, des centres d'excellence et de l'évaluation des programmes de l'AUDA-NEPAD. La recherche, l'évaluation comparative, les statistiques, la gestion des données, les évaluations par les pairs avec les États membres et la rédaction du rapport ont été coordonnées par M. Simon Kisira et M. Andson Nsune. La gestion du contenu, la gestion des connaissances et la conception du rapport ont été coordonnées par Mme Abiola Shomang, avec le soutien d'une équipe technique composée de Mme Andriette Ferreira (conceptrice), Mme Barbara Glover (gestion des connaissances), Mme Mercedes Leburu, M. Kevin Kahatano et Mme Assia Meghfour (rédaction et révision du rapport), M. Martin Bwalya et M. Mohamed Abdisalam (cadre de suivi et d'évaluation).

L'équipe technique de la CUA, sous la direction du Directeur de la CUA pour la Planification de la politique stratégique, le suivi, l'évaluation et la mobilisation des ressources - M. Mesfin Tessema, comprenait : M. Abdelkreem Y. Ezaldin (évaluation par les pairs et coordination), M. Shumba Tichawona (évaluation par les pairs), Mme Josephine Etima (gestion du contenu), M. Charles Wangadya (gestion du contenu), M. Oitsile Sethunyiwe (rédaction du rapport), et Mme Rosette Randrianarivelo (rédaction du rapport).

Le rapport au niveau continental consolide les contributions de 31 États membres de l'UA et de six communautés économiques régionales sur les progrès accomplis dans la réalisation du Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063.

Nous remercions tout particulièrement les États membres suivants qui ont fourni leurs rapports d'avancement : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guinée, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

De même, nous remercions les CER suivantes qui ont contribué au contenu, en particulier sur les projets phares de l'UA : La Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union du Maghreb arabe (UMA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Nous exprimons notre profonde gratitude à l'équipe technique du Champion de l'UA pour l'Agenda 2063 - S.E. le Président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, pour avoir évalué ce tout premier rapport sur les progrès de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Nous exprimons notre reconnaissance au président du Comité des ambassadeurs, S.E. l'ambassadeur du Botswana auprès de l'Union africaine, Zenene Sinombe, pour le soutien et les conseils indéfectibles qu'il a apportés à l'équipe technique tout au long du processus d'élaboration de la méthodologie de rapport et de production de ce premier rapport. Dans le même ordre d'idées, des remerciements sont adressés à tous les départements de la CUA qui ont fourni du contenu, en particulier sur les projets phares de l'UA, complétant ainsi les soumissions reçues des CER.

Des remerciements particuliers sont adressés au sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) sur l'AUDA-NEPAD pour l'examen par les pairs et les conseils techniques fournis dans le cadre de la finalisation de ce rapport.

Nous remercions l'équipe technique composée de la CUA, de l'AUDA-NEPAD, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, de la Banque africaine de développement, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique et de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique pour avoir élaboré et validé le premier Manuel des indicateurs et le Cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063, qui ont servi de base à l'élaboration de la méthodologie de présentation de ce rapport.



ACRONYMES

ASP	Aspiration
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union Africaine-NEPAD
BAD	Banque Africaine de Développement
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CER	Communautés économiques régionales
CTS	Comité Technique Spécialisé
CUA	Commission de l'Union Africaine
FTYIP	Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre
GMA	Grand Musée de l'Afrique
GTT	Groupe de Travail Technique
MRD	Mobilisation des ressources domestiques
MUTAA	Marché unique du transport aérien africain
MW	Méga Watts
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Nations Unies
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
TB	Tuberculose
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
USD	Dollars des États-Unis
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Préface	7
Remerciements	9
Acronymes	11
Table des matières	12
Résumé exécutif	15
Introduction	19
Progrès de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 – les aspirations	21
Performance continentale - par objectifs de l'Agenda 2063	23
Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous	24
Objectif 2 : Des citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation	25
Objectif 3 : Des citoyens en bonne santé et bien nourris	25
Objectif 4 : Économies transformées et création d'emplois	27
Objectif 5 : Agriculture moderne pour une productivité et une production accrues.....	28
Objectif 6 : Économie bleue / océanique pour une croissance économique accélérée	28
Objectif 7 : Économies et communautés durables sur le plan environnemental et résilientes au climat	28
Objectif 8 : Une Afrique unie (fédérale ou confédérée).....	29
Objectif 9 : Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	29
Objectif 10 : Une infrastructure de classe mondiale sur tout le continent.....	29
Objectif 11 : Valeurs, pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit pleinement ancrés	30
Objectif 12 : Des institutions compétentes et un leadership transformé à tous les niveaux	31
Objectif 13 : La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	31
Objectif 14 : Une Afrique stable et pacifique.....	32
Objectif 15 : Une Architecture africaine de paix et de sécurité entièrement fonctionnelle et opérationnelle	32
Objectif 16 : La Renaissance culturelle africaine est prééminente	32
Objectif 17 : Égalité complète hommes-femmes dans tous les sphères de la vie.....	33
Objectif 18 : Jeunes et enfants engagés et responsabilisés.....	34
Objectif 19 : L'Afrique, un partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	35
Objecif 20 : L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de ses objectifs de développement	35
Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	37
Évaluation globale de la performance	38
de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, par région	38
Tableau de bord de l'Afrique australe sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	39
Tableau de bord Afrique de l'Est sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	40
Tableau de bord Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	41
Tableau de bord de l'Afrique centrale sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	42
Tableau de bord de l'Afrique du Nord sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.....	43

Progrès dans la mise en œuvre des Projets Phares de l'Union africaine	45
Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)	45
Stratégie africaine des produits de base	46
Le projet hydroélectrique du Grand Inga	47
Marché unique du transport aérien africain (MUTAA)	48
Réseau continental de trains à grande vitesse	49
Réseau électronique panafricain	49
Cybersécurité	50
Université virtuelle et électronique panafricaine (PAVEU)	50
Programme spatial africain	51
Grand Musée Africain (GMA)	52
Faire taire les armes et mettre fin aux guerres en Afrique d'ici 2020	53
Libre circulation des personnes et passeport africain	54
Les institutions financières continentales	55
Plate-forme économique africaine	55
Domestication et mise en œuvre de l'Agenda 2063 aux niveaux national et régional	57
Dispositions institutionnelles pour la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur le programme de l'Agenda 2063	57
Suivi et évaluation de l'Agenda 2063	59
Stratégie de mobilisation des ressources domestiques de l'Agenda 2063	61
Recommandations	63
Conclusions	65
Annexe 1 : Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063	67
Annexe 2 : Profils pays	71
Annexe 3 : Méthodologie	104



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Agenda 2063 est le plan directeur et le schéma directeur du continent pour transformer l'Afrique en la puissance mondiale du futur. Il est la manifestation concrète de la manière dont le continent entend atteindre cet objectif dans un délai de 50 ans. Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui s'étend de 2014 à 2023, définit un ensemble d'objectifs, de domaines prioritaires et de cibles que le continent entend atteindre aux niveaux national, régional et continental. C'est dans ce contexte que la Commission de l'Union africaine et l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD ont été chargées par les organes politiques de l'Union africaine de coordonner et de préparer des rapports de performance biennaux sur l'Agenda 2063. Il s'agit du premier rapport à l'échelle du continent qui regroupe les rapports de progrès de 31 États membres de l'Union africaine et de six communautés économiques régionales. Le rapport présente une analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 par rapport aux objectifs de 2019.

■ Principaux faits saillants

Le continent s'est engagé dans la mise en œuvre de son plan de développement sur 50 ans en intégrant et en appliquant l'Agenda 2063 dans les stratégies de développement nationales et régionales, obtenant un score global de 32 % par rapport aux objectifs de 2019.

Au niveau des aspirations, le continent a enregistré une forte performance pour l'Aspiration 4 « Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité » (48 %), la plupart des États membres ayant signalé l'existence de mécanismes nationaux de paix fonctionnels, en plus de l'Architecture africaine de paix et de sécurité au niveau du continent. De même, des progrès relativement bons ont été réalisés pour l'Aspiration 2 « Un continent intégré, politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision d'une renaissance africaine », avec un score de 44 %. Cela a été réalisé grâce aux efforts collectifs et concertés des États membres pour rendre opérationnelle la zone de libre-échange continentale africaine, entre autres. L'Aspiration 6 « Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants » a enregistré une performance relativement forte de 38 %, attribuée, entre autres, à la mise en œuvre des dispositions de la Charte africaine de la jeunesse, qui a été réalisée à 77 % de l'objectif de 2019.

Le continent a enregistré une faible performance dans le cadre de l'Aspiration 1 « Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable », avec un score global de 29 %. Une forte performance a été réalisée pour l'objectif « Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous », attribuée à la croissance exponentielle du pourcentage de la population ayant accès à l'internet. Des scores faibles ont été enregistrés sur les questions relatives à la bonne gouvernance, à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit liées à l'Aspiration 3 avec un score global de 16%. Cela s'explique principalement par les niveaux élevés de corruption dans la prestation des services publics, la faiblesse des mécanismes et des institutions de responsabilisation des dirigeants et la faible liberté de la presse. Le continent a enregistré une très faible performance pour l'Aspiration 5 « Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées », avec un score continental établi à 12 % par rapport à l'objectif de 2019, en grande partie à cause d'une faible intégration de la culture, des valeurs et de la langue africaines indigènes dans les programmes des écoles primaires et secondaires.

Au niveau régional, l'Afrique de l'Est a enregistré les meilleures performances dans cinq des sept aspirations du Premier Plan Décennal de Mise en œuvre de l'Agenda 2063, avec un score global de 40% du continent par rapport aux objectifs de 2019. La performance globale de l'Afrique de l'Ouest s'est élevée à 34%, tandis que la performance globale de l'Afrique du Nord s'est élevée à 27%. L'Afrique australe et l'Afrique centrale ont toutes deux enregistré un score global de 25 % par rapport aux objectifs de 2019.

■ Progrès dans la mise en œuvre des projets phares de l'Agenda 2063

Le continent a fait des progrès notables dans la mise en œuvre des 14 projets phares de l'Union africaine. Il convient de noter les progrès réalisés dans l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine. La performance globale des États membres africains en ce qui concerne l'avancement de la ZLECA s'élève à 92 % de l'objectif fixé pour 2019. À ce jour, 54 pays ont signé et 29 ont ratifié la ZLECA. De même, des progrès notables ont été enregistrés en ce qui concerne la « libre circulation des personnes et le passeport africain ». 32 États membres ont signé le protocole au traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des

personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement. Le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) a été lancé en janvier 2018 lors du 30e sommet ordinaire de l'Union africaine. À la suite de ce lancement, 29 États membres de l'UA - représentant près de 80 % du trafic aérien intra-africain - ont signé l'Engagement Solennel de mettre en place le MUTAA, dont 18 États membres ont signé un protocole d'application visant à supprimer toute restriction des accords de services aériens qui ne serait pas conforme à la Décision de Yamoussoukro.

« Faire taire les armes en Afrique » a été adopté par les États membres comme le thème de l'Union africaine pour l'année 2020, visant à mettre en évidence les progrès remarquables réalisés par le continent en matière de réduction du nombre de conflits armés. En outre, des efforts sont faits pour promouvoir le programme « Faire taire les armes » sur le forum international par le biais du Conseil de sécurité des Nations unies.

Des progrès importants ont également été réalisés en ce qui concerne le Grand Musée de l'Afrique, dont le lancement est prévu en 2023. Le Mémorial permanent de la traite des esclaves du Musée de l'Afrique présentera, protégera et promouvra le riche patrimoine culturel du continent, et sera accueilli par la République algérienne démocratique et populaire à Alger.

■ Domestication de l'Agenda 2063

Depuis l'adoption du premier plan décennal de mise en œuvre en 2015, un soutien technique a été fourni à 42 États membres et à cinq CER pour l'appropriation de l'Agenda 2063, aligné sur les stratégies de développement nationales et régionales. Les rapports indiquent qu'un certain nombre de ces pays ont enraciné l'Agenda 2063 dans les structures nationales et ont intégré le cadre de résultats de l'Agenda 2063 dans leurs plans de développement nationaux avec des interlocuteurs désignés.

■ Mobilisation des ressources intérieures

Le Conseil exécutif a approuvé la stratégie de financement et de mobilisation des ressources de l'Agenda 2063 et a demandé à la Commission de l'Union africaine et à la Banque africaine de développement, en étroite collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD, de préparer une « Feuille de Route et un Guide de financement de l'Agenda 2063 et Mobilisation de ressources intérieures » pour les États membres de l'UA et les Communautés Économiques Régionales.

■ Recommandations

Une plus grande sensibilisation à l'Agenda 2063 et à sa valeur pour les efforts de développement nationaux et régionaux sera nécessaire. Des efforts supplémentaires devraient être faits pour approfondir la domestication et l'intégration de l'agenda de développement continental dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre aux niveaux sous-national, national, régional et continental. Il sera important d'ancrer l'Agenda 2063 dans les mécanismes institutionnels nationaux et régionaux existants, avec des points focaux désignés pour améliorer la domestication, la coordination, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur l'Agenda 2063. Il est donc nécessaire d'institutionnaliser l'établissement de rapports fondés sur des données probantes sur l'Agenda 2063 parmi tous les États membres de l'UA, les CER et les organes de l'UA au niveau continental afin d'examiner les progrès sur une période biennale. À cet égard, il est recommandé que la CUA, l'AUDA-NEPAD et d'autres organismes compétents renforcent les capacités des États membres et des CER en matière de collecte et d'analyse de données et d'établissement de rapports sur l'Agenda 2063. En outre, des mécanismes souples de mobilisation des ressources domestiques devraient être déployés. L'AUDA-NEPAD, en tant qu'agence continentale de développement, devrait continuer à s'appuyer sur des partenariats pour fournir des services de conseil fondés sur la connaissance afin d'aider les États membres à concrétiser leurs priorités nationales de développement, ainsi qu'à jouer un rôle essentiel dans la diffusion des meilleures pratiques.

Une approche harmonisée et intégrée de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 permettra de réduire au minimum les doubles emplois, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mobiliser le soutien des parties prenantes et des partenaires du développement, nationaux et internationaux. L'AUDA-NEPAD et la CUA devraient aider les États membres et les CER à utiliser la méthodologie pour faire rapport simultanément sur les deux agendas de développement.

■ Conclusion

Le continent a enregistré de bons progrès dans la réalisation d'un certain nombre d'objectifs et de cibles définis dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le plan continental est un point de ralliement pour les États membres de l'Union africaine, les organismes régionaux et les acteurs du développement afin de recueillir des investissements et des efforts collectifs en vue d'un programme de développement commun. Ce premier rapport d'avancement au niveau continental constitue une étape clé pour soutenir l'apprentissage par les pairs

et la responsabilité mutuelle entre les États membres et accélérer ainsi la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour accélérer la réalisation du Premier plan décennal de mise en œuvre afin de ramener l'Afrique vers «l'Afrique que nous voulons». Le continent devra relever les principaux défis liés au suivi de l'Agenda 2063, tels que le manque de données

et de capacités tant humaines que financières. Il devra également déployer des efforts concertés et coordonnés aux niveaux infranational, national, régional et continental afin d'exploiter les possibilités, notamment l'exploitation de l'énorme potentiel latent du dividende démographique que représente sa jeune population dans les processus économiques productifs stimulerait la poursuite par le continent d'une croissance économique durable et inclusive.





INTRODUCTION

L'Agenda 2063 oriente les actions individuelles et collectives vers la vision de l'Union africaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale »

Le programme de développement continental a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement africains lors des célébrations du Jubilé d'or de la formation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) / Union africaine en mai 2013, comme une affirmation de leur engagement à soutenir la nouvelle voie de l'Afrique pour atteindre une croissance économique et un développement inclusifs et durables. Elle cherche à répondre à un ensemble de sept aspirations, chacune ayant son propre ensemble d'objectifs qui, s'ils sont atteints, permettront à l'Afrique de se rapprocher de la réalisation de « l'Afrique que nous voulons ».

Le plan directeur identifie les principales activités à entreprendre dans le cadre de ses plans décennaux de mise en œuvre, qui garantiront que l'Agenda 2063 produise des résultats transformationnels à la fois quantitatifs et qualitatifs pour les populations africaines. Le Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre (FTYIP) est le premier d'une série de cinq plans décennaux sur les 50 ans de l'Agenda 2063.

Un cadre de suivi et d'évaluation a été élaboré par la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), les 8 CER, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), le Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique et la Commission économique des

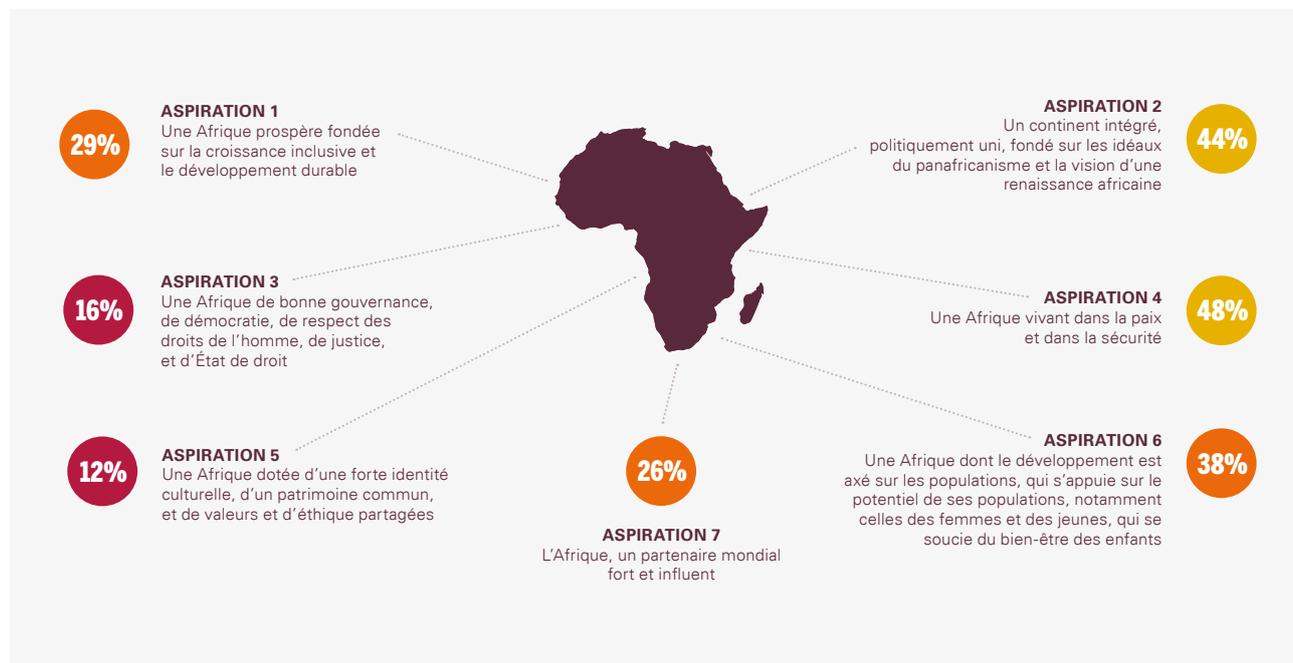
Nations unies pour l'Afrique (CEA). Le cadre sert de guide pour le suivi et le compte rendu des performances et des progrès de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Par la suite, l'AUDA-NEPAD) et la CUA ont mis au point une méthode de rapport fondée sur des données probantes et ont fourni un soutien technique pour guider les États membres de l'UA et les communautés économiques régionales dans la préparation de leurs rapports nationaux et régionaux sur les progrès de l'Agenda 2063.

L'objectif de ce premier rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 est de fournir une évaluation des progrès du développement de l'Afrique entre 2013 et 2019. Il s'agit également du premier rapport du cycle biennal défini par l'Union africaine pour examiner les performances en ce qui concerne les domaines prioritaires identifiés et les objectifs spécifiques, et pour présenter les stratégies et les mesures politiques nécessaires à la concrétisation du FTYIP. Le rapport comprend les rapports d'avancement de 31 États membres de l'UA et de six communautés économiques régionales.

Inspiré par la convergence substantielle au niveau des objectifs entre l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable (ODD), le rapport est également une étape clé pour suivre les progrès et, à la fois, et d'évaluer les résultats obtenus dans le cadre du programme de développement continental et mondial. Le tableau de bord permet d'évaluer facilement les performances par rapport aux objectifs de 2019, en utilisant trois codes de couleur, à savoir le vert pour « en bonne voie/atteint », l'orange pour « performance modérée » et le rouge pour « hors piste/non atteint ».



PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063 – LES ASPIRATIONS



Le continent a réalisé des progrès dans la poursuite des sept aspirations de l'Agenda 2063 avec un résultat global de 32 %. Pour l'aspiration 4 «Une Afrique pacifique et sûre», le continent a obtenu des résultats remarquables avec un résultat global de 48 % par rapport à l'objectif de l'année 2019, ce qui s'explique en partie par les mécanismes établis et les capacités renforcées de maintien de la paix et de la sécurité au niveau national. À ce jour, une proportion importante d'États membres disposent de conseils nationaux de la paix fonctionnels ainsi que d'accords régionaux et continentaux établis, qui comprend notamment l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

De même, le continent a enregistré une performance relativement bonne, atteignant 44% de l'objectif de l'année 2019 dans sa poursuite d'un continent intégré, politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision d'une renaissance africaine. Cet objectif a été atteint grâce aux efforts collectifs et concertés des États membres pour rendre opérationnelle la zone continentale africaine de libre-échange, entre autres.

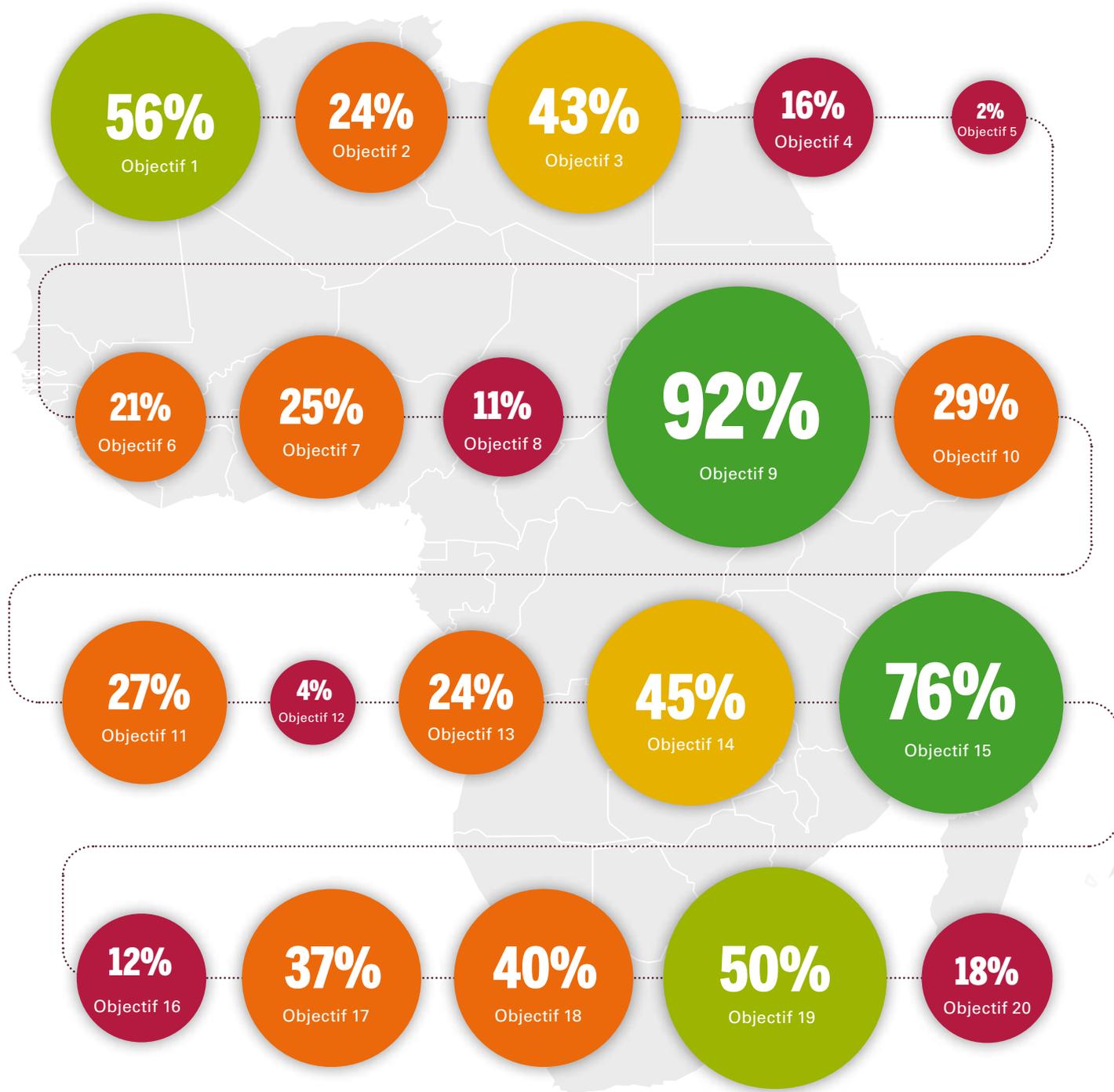
Avec un résultat de 29 % pour l'aspiration 1 de l'Afrique «prospère fondée sur la croissance inclusive

et le développement durable», de lents progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre de trois des sept objectifs, à savoir «Des économies transformées et la création d'emplois», «Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues» et «Une économie bleu/océan pour une croissance économique accélérée». Des progrès remarquables ont toutefois été enregistrés en ce qui concerne l'objectif «Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous», comme en témoigne l'amélioration de la pénétration d'Internet.

Un faible résultat de 16 % a été enregistré pour les efforts déployés par le continent pour réaliser ses aspirations à la bonne gouvernance, à la démocratie, au respect des droits de l'homme, à la justice et à l'État de droit, à la lumière des objectifs de l'année 2019. De même, les résultats du continent en matière de promotion d'une identité culturelle forte, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'éthique ont enregistré un faible résultat de 12 % par rapport aux objectifs de l'année 2019. Bien qu'une performance relativement forte de 38% ait été enregistrée pour l'aspiration 6 «Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations».



PERFORMANCE CONTINENTALE - PAR OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063



Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous

Le continent a enregistré des progrès notables vers la réalisation de l'objectif d'un « niveau de vie élevé, d'une qualité de vie et d'un bien-être pour tous ». À 54 % de l'objectif fixé pour 2019, ces progrès sont dus en grande partie à la hausse de la proportion de la population ayant accès à l'internet, passant de 21,8 % en 2013 à 41,9 % en 2019. Au Nigeria, par exemple, la proportion de la population utilisant l'Internet est passée de 19 % à 42 %, tandis qu'en Egypte, Guinée et Ouganda, la proportion est passée de 29,5 %, 9 % et 11% en 2013 à 44,3 %, 37 % et 23 % en 2018 respectivement.

L'Afrique a enregistré une performance modeste de 47 % par rapport à l'objectif de 2019 concernant l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Au niveau continental, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 68,4 % en 2013 à 77 % en 2019, et cette tendance se reflète dans de nombreux pays tels que le Burkina Faso où la proportion de la population est passée de 63,5 % en 2013 à 74 % en 2019. De même, la proportion en Algérie, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie est passée de 94 %, 58 % et 74 % à 98 %, 71,1 % et 89,5 % respectivement au cours de la période de référence.

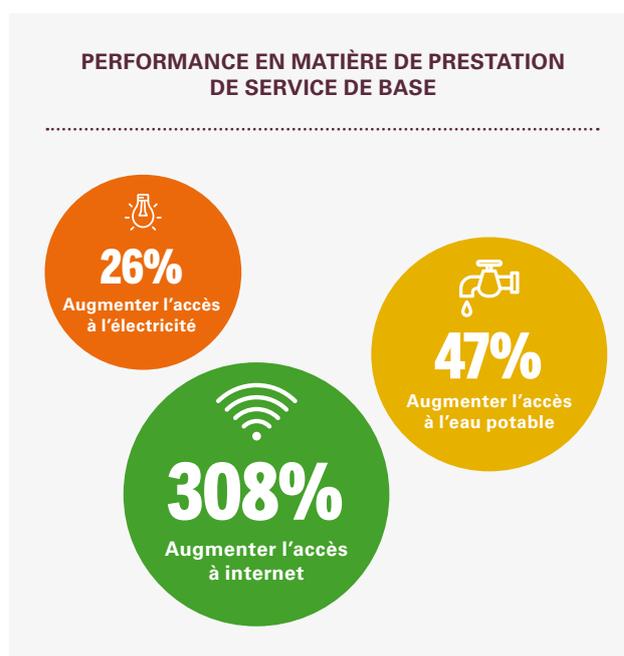
Le continent a enregistré une faible performance dans l'amélioration de l'accès à l'électricité, avec 26 % par rapport à l'objectif de 2019, avec une augmentation nominale de la proportion des ménages de 57,4 % en 2013 à 62 % en 2019. Malgré ces faibles performances au niveau du continent, de nombreux pays réalisent des progrès notables grâce à diverses interventions. Le Burkina Faso a connu une augmentation de 16,8 % en 2013 à 21,3 % en 2018 de la proportion de ménages ayant accès à l'électricité. Cette augmentation a été réalisée grâce à la création d'un fonds de développement de l'électrification, à l'investissement dans les énergies renouvelables (y compris l'énergie solaire) et à leur promotion, à l'installation de lampes à diodes électroluminescentes (DEL) dans les ménages, à l'extension et au renforcement des réseaux électriques et à la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique (Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire). En outre, de nombreux pays font des efforts pour réduire les tarifs de l'électricité, afin d'augmenter la proportion de ménages ayant accès à l'électricité.

Cette augmentation a été réalisée grâce à la création d'un fonds de développement de l'électrification, à l'investissement dans les énergies renouvelables (y compris l'énergie solaire) et à leur promotion, à l'installation de lampes à diodes électroluminescentes (DEL) dans les ménages, à l'extension et au renforcement des réseaux électriques et à la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique (Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire).

En outre, de nombreux pays font des efforts pour réduire les tarifs de l'électricité, afin d'augmenter la proportion de ménages ayant accès à l'électricité.

La période considérée a montré des évolutions variées des taux de chômage, en particulier chez les femmes et les jeunes. Au Lesotho, par exemple, le taux de chômage est passé de 25,8 % en 2014 à 32,8 % en 2016, mais bien que la plupart des États membres aient enregistré de lents progrès, les taux de chômage ont remarquablement diminué dans certains pays. Par exemple, le Sénégal a enregistré une réduction spectaculaire, passant de 25,7 % en 2013 à 12,5 % en 2017, tandis que les Seychelles ont enregistré une forte performance, avec un taux de chômage de 3,5 % en 2019. En Egypte, le taux de chômage est passé de 13,2 % en 2013 à 9,9 % en 2017 dépassant ainsi l'objectif de 11,2 % fixé pour 2019, tandis qu'en Tanzanie, des tendances similaires ont été enregistrées, les taux passant de 10,3 % à 9,7 % en 2018.

Au Ghana certaines des interventions mises en place pour lutter contre le chômage comprennent des réformes politiques, ainsi que la conception et la mise en œuvre de programmes phares en faveur des pauvres pour absorber le chômage des jeunes, tels que les programmes Planter pour Nourrir et Créer des Emplois, Élever pour Nourrir et Créer des Emplois, et Un District, Une Usine. En Tanzanie, le gouvernement a fait des efforts délibérés pour mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets de création d'emplois afin de donner aux jeunes les moyens d'exercer un emploi salarié ou indépendant, par exemple en augmentant les possibilités d'accès au financement pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.



1: Seemingly low unemployment rates, which are partially attributed to data which masks levels of underemployment, youth unemployment and informal employment. Source: IMF 2019

Objectif 2 : Des citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation

Alors que la performance globale sur cet objectif n'était que de 24 %, le continent a enregistré de bonnes performances dans l'éducation de base, avec des taux de scolarisation qui sont passés de 76,8 % en 2013 à 80,8 % en 2019, bien qu'en dessous de l'objectif de 90,7 % fixé pour 2019. Aux Seychelles, les taux d'inscription dans l'enseignement primaire en 2019 ont été enregistrés à 100 %, tandis qu'en Afrique du Sud et au Togo, les taux sont passés de 88,1 % et 83 % en 2013 à 94,2 % et 93 % en 2019 respectivement. En Éthiopie, les taux sont passés de 85,7 % à 97 %, et de même au Burkina Faso, les taux nets de scolarisation sont passés de 63,2 % en 2013 à 74,3 % en 2019. Les progrès significatifs des taux de scolarisation dans l'enseignement de base, qui dans de nombreux pays se sont accompagnés de la réalisation de la parité dans l'enseignement primaire, s'expliquent en partie par la gratuité de l'enseignement de base. Ces progrès s'expliquent également par diverses interventions spécifiques à chaque pays. Par exemple, il existe un programme national de construction de salles de classe, et une allocation du budget public pour la création de cantines scolaires au Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, une loi sur la politique de scolarisation obligatoire a été promulguée, exigeant que tous les enfants de 6 ans soient inscrits et maintenus dans le système éducatif jusqu'à l'âge de 16 ans.

Les performances globales du continent en matière d'augmentation des taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire et secondaire ont été faibles, enregistrées à 9,5 % et 8,2 % respectivement. Les taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire et secondaire ont légèrement augmenté, passant de 39 % et 25,7 % en 2013 à 43,4 % et 29,4 % en 2019 respectivement. Au Sénégal, bien que des augmentations marginales aient été enregistrées à 17,8 % et 34 % respectivement en 2018, ces valeurs sont tombées en dessous des valeurs cibles de 2019, qui sont de 35 % et 71 % respectivement. Des tendances similaires ont été observées dans d'autres pays comme le Burkina Faso, où l'augmentation des taux de scolarisation des enfants du préscolaire en 2019 est passée à 4,3 %, mais ne représente que 7 % des taux de scolarisation prévus. De même, l'augmentation de 6,9 % des taux nets de scolarisation dans le secondaire - contre 22,1 % en 2013 - dénote un déficit de 85 % par rapport à l'objectif de 2019. De même, la Côte d'Ivoire a enregistré une augmentation des taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire de 6 % à 9,4 %, mais reste en deçà de la valeur cible prévue de 13,2 %.

Objectif 3 : Des citoyens en bonne santé et bien nourris

De bons résultats ont été obtenus en matière de réduction des taux de mortalité maternelle, soit 62 % par rapport à l'objectif de 2019. Le taux de mortalité maternelle sur le continent est passé de 341 à 269 pour 1 000 naissances vivantes entre 2013 et 2019. En Éthiopie, les taux sont passés de 676 à 412 pour 1 000 naissances vivantes. En Afrique du Sud, les taux de mortalité maternelle sont passés de 143 à 121 pour 1 000 naissances vivantes, tandis qu'au Ghana, les ratios ont diminué de 510 à 310 entre 2013 et 2019. De même, on a constaté une réduction notable des taux de mortalité néonatale et infantile. Le Bénin a enregistré une réduction de 37,8 à 30 des taux de mortalité néonatale et de 115 à 95 des taux de mortalité des moins de cinq ans au cours de la période de référence 2013-2019. Le Ghana a enregistré une réduction de 2 % des taux de mortalité néonatale, qui sont passés de 29 à 95, et une légère réduction des taux de mortalité des moins de cinq ans, qui ont baissé de 4 % par rapport aux 60 enregistrés en 2013. En Éthiopie, les taux de mortalité néonatale sont passés de 37 à 29 et les taux de mortalité des moins de cinq ans de 88 à 58,5 au cours de la période considérée.

Ces évolutions peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs. Par exemple, aux Seychelles, le programme national de vaccination a permis l'inoculation contre un large éventail de maladies évitables, ce qui a permis d'enregistrer une couverture vaccinale de 99 %. Le Rwanda a amélioré l'accès aux services de santé et l'efficacité de la distribution des fournitures médicales en utilisant des drones, tandis que l'Ouganda a mis l'accent sur l'amélioration des réseaux d'infrastructures sanitaires, ce qui a permis à 75 % de la population vivant dans un rayon de 5 kilomètres d'avoir accès à un établissement de santé.

En outre, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans a considérablement diminué dans plusieurs pays. Le Rwanda, par exemple, a enregistré une baisse d'environ 2 %, contre 11,4 %. L'Afrique du Sud a enregistré une réduction de 33,4 % à 27 %, tandis que l'Ouganda a enregistré une baisse des niveaux de retard de croissance de 33 % à 29 % en 2013 et 2019 respectivement. Diverses mesures ont été mises en place pour lutter contre l'insuffisance pondérale et d'autres

problèmes liés à la malnutrition. Par exemple, la création de centres de développement de la petite enfance et la mise en œuvre d'un plan multisectoriel pour l'éradication de l'extrême pauvreté et de la malnutrition ont été déployées au Rwanda. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a mis en place un centre d'excellence continental contre la faim et la malnutrition et a adopté une stratégie «une école, une cantine» visant à fournir des repas chauds aux élèves du primaire, favorisant ainsi l'éducation, la nutrition et l'égalité des sexes et stimulant la production alimentaire locale et l'économie rurale.

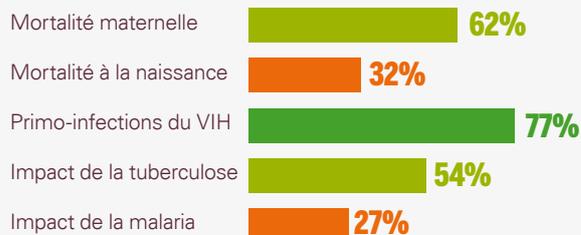
Le continent a enregistré une faible performance en matière de réduction de l'incidence du paludisme, avec un score de 27 % par rapport à l'objectif de 2019, l'incidence étant modérément réduite de 94,1 à 86,4 pour 1 000 personnes. Il existe cependant quelques bonnes pratiques. Au Ghana, par exemple, une baisse de l'incidence de 214 pour 1 000 à 185 pour 1 000 a été enregistrée, ce qui s'explique par la mise en place d'un régime national d'assurance maladie dans les zones défavorisées, et par une campagne nationale de promotion de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour contribuer à réduire l'incidence du paludisme parmi les groupes à haut risque, entre autres.

Avec une performance continentale de 54 % par rapport à l'objectif de 2019, l'incidence continentale pondérée de la tuberculose (TB) est passée de 189,5 à 158,5 pour 1 000 personnes. Les États membres ont enregistré des performances variables en matière de lutte contre la tuberculose. Le Soudan, par exemple, a enregistré une réduction spectaculaire de 160 à 50 pour 1 000 personnes par an, tandis qu'en Tunisie, l'incidence est passée de 42 à 29 au cours de la période de référence. Les États membres ont mis en œuvre diverses mesures pour lutter contre la tuberculose. À Madagascar, certaines de ces interventions ont consisté, entre autres, à accroître les débouchés pour le traitement de la tuberculose, à fournir des médicaments gratuits et des examens bacilloscopiques, à améliorer le soutien nutritionnel et les subventions de voyage aux patients,

à promouvoir la participation du secteur confessionnel et à assurer la formation continue du personnel. Au Burkina Faso, la réduction de 1,5 % de l'incidence de la tuberculose dénote une faible performance - n'atteignant que 16 % de la valeur prévue pour 2019 - malgré le programme gouvernemental de dépistage et de traitement gratuits de la tuberculose dans tous les centres de santé publics.

Des évolutions aussi variées ont été enregistrées dans la lutte contre le VIH/sida. En Afrique du Sud, environ 7,5 millions de personnes (environ 14,7 % de la population totale), dont 19 % sont âgées de 15 à 49 ans, étaient séropositives en 2018. Au Ghana, de faibles progrès ont été enregistrés concernant les objectifs fixés en matière de nouvelles infections à VIH - avec la même valeur de 19 pour 1 000 signalée dans les deux points de données. Bien que le pourcentage de la population éligible ayant accès au traitement antirétroviral (ARV) soit passé de 25,7 % à 41,8 %, il reste inférieur de 64 % à l'objectif fixé pour 2019. En Côte d'Ivoire, le nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 habitants est passé de 21 674 pour 1 000 en 2013 à 16 602 pour 1 000 habitants en 2019, tandis que le nombre de personnes séropositives au VIH ayant accès aux ARV a doublé, grâce à l'augmentation de 20 % en 2013 à 66 % en 2019 des établissements de santé publique qui offrent des services de traitement ARV.

PERFORMANCE SUR L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT SANTÉ





Objectif 4 : Économies transformées et création d'emplois

La performance continentale globale concernant l'objectif de création d'emplois et d'économies transformées a été faible, ne réalisant que 16 % de l'objectif de 2019. La proportion de la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB a diminué dans de nombreux pays au cours de la période considérée. En Côte d'Ivoire et au Ghana, la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB est tombée de 16,2 % et 12,4 % à 13,2 % et 10,5 % respectivement, tandis qu'en Afrique du Sud, elle a diminué, bien que de façon marginale, de 0,5 % à 12,3 % entre 2013 et 2019.

Néanmoins, il existe quelques pays exceptionnellement performants. Par exemple, le tissu industriel du Sénégal compte plus de 1 600 entreprises, dominées par des petites et moyennes entreprises (PME) et composées principalement d'entités agroalimentaires (63%) et de mécanique et métallurgie (10%). La valeur ajoutée industrielle est ainsi passée de 17,9% en 2015 à 21,5% en 2018 et la part de la valeur ajoutée réelle des produits manufacturés dans le PIB est passée de 16,6 % en 2014 à 17,4 % en 2018. D'autres États membres de l'UA entreprennent également diverses interventions pour renforcer les secteurs manufacturier et industriel. Par exemple, au Bénin, un cadre réglementaire unifié pour les opérations de partenariat public-privé a été élaboré, des réformes des procédures de contrôle fiscal ont été entreprises, des mesures d'incitation à l'exportation ont été mises en œuvre et l'environnement des affaires a été amélioré afin de favoriser les investissements du secteur privé. En outre, l'accent est mis sur la valeur ajoutée en privilégiant la science, la technologie et l'innovation.

La moyenne continentale de la part allouée à la recherche et au développement en pourcentage des dépenses publiques s'élève à 0,5 %, ce qui est inférieur à l'objectif de 0,8 % fixé pour 2019. Le Ghana, par exemple, n'a pas enregistré de changement par rapport à la proportion de 0,1 % en 2013 et 2019. Le Sénégal a enregistré le pourcentage le plus élevé de dépenses budgétaires publiques pour la recherche en 2016, avec 2,7 %, bien que l'évolution technologique soit

très lente dans les industries. Toutefois, la tendance est en train de changer au Sénégal, car environ la moitié des entreprises ont acquis de nouvelles technologies pour la transformation des produits - une mesure visant à renforcer leur compétitivité. En Afrique du Sud, elle a légèrement augmenté, passant de 0,7 % à 0,8 %, réalisant 56 % de l'objectif de 2019, tandis qu'en Algérie, elle est passée de 0,2 % en 2013 à 0,5 % en 2019.

Par ailleurs, le continent a enregistré de piètres performances en ce qui concerne le taux de croissance annuel du PIB réel, qui était fixé à 7 %, et ce malgré quelques exceptions, comme la Tanzanie, qui a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 7 % sur plusieurs années. Le Rwanda a enregistré une croissance de 4,7 % à 8,6 %, tandis que le Niger et le Mali sont passés de 5,3 % et 1,7 % en 2013 à 7,0 et 5,8 % en 2019 respectivement. De la même manière, le PIB réel par habitant du Zimbabwe est passé de 2,8 à 4,7, tandis qu'en Tunisie, il a connu une croissance marginale de 2,3 à 2,5 au cours de la période de référence.

La valeur continentale de la valeur ajoutée du tourisme en pourcentage du PIB est également tombée en dessous de l'objectif prévu. Alors que des pays comme l'Afrique du Sud et l'Algérie ont enregistré des valeurs relativement faibles de 2,9 % et 1,6 % respectivement, d'autres pays ont connu un déclin. Cette tendance, cependant, va probablement changer dans certains pays - comme le Sénégal qui aspire à figurer parmi les cinq premiers pays touristiques d'Afrique. Le Sénégal a pris diverses mesures qui ont permis d'augmenter le nombre d'entrées de touristes de 66% entre 2014 et 2018, avec un nombre record de 1.600.000 touristes en 2018. De même, l'Ouganda a vu le nombre de touristes passer de 945 899 en 2010 à 1 505 669 en 2018, ce qui a rapporté au pays 1,6 milliard USD. A Madagascar, suite aux différentes manifestations organisées dans la Grande Ile, les recettes générées par le secteur du tourisme ont atteint 370.45 millions de DTS, sur un objectif de 580 millions de DTS.

Objectif 5 : Agriculture moderne pour une productivité et une production accrues

La période considérée a mis en évidence un faible score de 2 % de l'objectif de 2019 concernant la productivité totale des facteurs agricoles. Alors que le secteur emploie plus de 60 % de la population active et est considéré comme l'épine dorsale d'une proportion importante de pays du continent, de médiocres performances sont signalées ; elles sont en partie attribuées aux piètres niveaux de mécanisation, à la faiblesse des chaînes de valeur et à la forte dépendance à l'égard des précipitations imprévisibles. Malgré ces faibles performances, certains États membres ont fait des efforts concertés pour accroître la productivité agricole. En Tanzanie, par exemple, l'agriculture reste largement tributaire des précipitations, qui sont imprévisibles, ce qui se traduit par une faible production agricole. À cette fin, le gouvernement, en partenariat avec le secteur privé, encourage l'irrigation afin de réduire les risques liés à l'imprévisibilité des précipitations. En outre, le développement de la chaîne de valeur, associé à des modèles élargis d'utilisation des

terres et de développement des infrastructures rurales - y compris les installations post-récolte et les routes de desserte rurales - est encouragé.

Il faut signaler que l'évaluation globale de cet objectif est affectée par l'insuffisance des données relatives aux deux indicateurs, à savoir la productivité totale des facteurs agricoles et le pourcentage de petits exploitants agricoles qui se tournent vers l'agriculture commerciale.



Objectif 6 : Économie bleue / océanique pour une croissance économique accélérée

Au cours de la période considérée, l'Afrique a collectivement travaillé à la promotion et au positionnement des ressources et de l'énergie marine comme éléments essentiels à l'accélération de la croissance économique. Le score global du continent n'a réalisé que 21 % de la valeur attendue en 2019, du fait notamment de la très faible proportion de valeur ajoutée au PIB par la biotechnologie marine. De même, la valeur ajoutée du secteur de la pêche en pourcentage du PIB a obtenu un score modéré,

à savoir 48 % de la valeur attendue en 2019. Toutefois, les interventions stratégiques largement mises en œuvre par des États insulaires tels que les Seychelles ont affiché de bons résultats. Le pays a lancé la première obligation souveraine bleue au monde - un instrument financier conçu pour soutenir des projets durables dans le domaine de la mer et de la pêche. L'obligation bleue, d'une valeur de 15 millions USD sur 10 ans, vise à soutenir la transition des Seychelles vers une pêche durable.

Objectif 7 : Économies et communautés durables sur le plan environnemental et résilientes au climat

Le continent a fait des progrès significatifs en augmentant la proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce qui sont des aires protégées, par type d'écosystème - atteignant 25 % de l'objectif de 2019. L'Afrique du Sud et les Seychelles, par exemple, ont enregistré des valeurs de 25 % et 42 % respectivement par rapport à l'objectif continental de 17 %. L'importance que les États membres attachent à la protection des sites terrestres et d'eau douce explique les bons résultats enregistrés par certains États membres. Par exemple, en Afrique du Sud, le Plan national de développement reconnaît les océans et les ressources côtières comme des ressources économiques fondamentales.

L'ÉCONOMIE BLEUE/OCÉANIQUE POUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ACCÉLÉRÉE



Seulement **17%** de la valeur attendue en 2019 a été atteinte

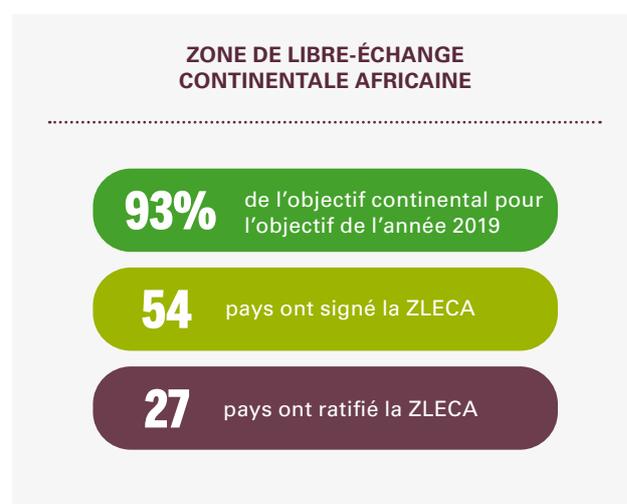
Objectif 8 : Une Afrique unie (fédérale ou confédérée)

En matière d'intégration politique et économique, le continent a fait des progrès modestes dans la hausse de la valeur du commerce intra-africain, bien qu'il n'ait atteint que 11 % de l'objectif de 2019. Le Rwanda a enregistré

une hausse de 3 % de la valeur du commerce intra-africain, tandis que le Sénégal a enregistré 14 %. L'Afrique du Sud a enregistré une augmentation de 4%, soit US\$ 6 303 770 919 au cours de la période considérée.

Objectif 9 : Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles

L'une des interventions déterminantes pour garantir que le continent dispose d'institutions financières et monétaires fonctionnelles a été l'accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange du continent africain (ZLECA). La performance globale des États membres africains en matière de promotion de la ZLECA s'élève à 92 % de l'objectif fixé pour 2019. À ce jour, 54 pays ont signé et 29 ont ratifié la ZLECA. En outre, le 12^{ème} Sommet Extraordinaire de l'UA tenu à Niamey, Niger en juillet 2019 a approuvé la création du secrétariat de la ZLECA à Accra, Ghana. De plus, 22 instruments juridiques de la Banque africaine d'investissement ont été signés et 12 ont été enregistrés pour le Fonds monétaire africain.



Objectif 10 : Une infrastructure de classe mondiale sur tout le continent

La performance de l'Afrique en matière de renforcement de la communication et de la connectivité des infrastructures n'a pas atteint les objectifs prévus. Se situant à seulement 29 % de la valeur cible de 2019, le continent a obtenu de mauvais résultats en ce qui concerne la mise en œuvre du Réseau Africain de Train à Grande Vitesse, la mise en œuvre des protocoles sur l'Afrique à Ciel Ouvert, et la mise en œuvre de la Chaînon Manquant de la Route Trans-Africaine.

Des progrès louables ont toutefois été réalisés dans l'augmentation de la production et de la distribution d'électricité, enregistrée à 79 % de l'objectif de 2019. En Ouganda la capacité de production d'électricité est passée de 601 mégawatts (MW) en 2010 à 1 839 MW en 2019, tandis qu'au Sénégal, l'augmentation de l'électricité installée en MW - de 835 MW à 1 248 MW en 2018 - a dépassé de 15 % l'objectif fixé pour le pays en 2019. Le Ghana a enregistré une augmentation exponentielle de 274 % des mégawatts

ajoutés au réseau national - passant de 551 MW en 2013 à 2 058 MW en 2019, et le Burkina Faso a augmenté de 30 %, réalisant ainsi 70 % de l'objectif du pays pour 2019. En Côte d'Ivoire, le nombre de mégawatts ajoutés au réseau national de production et de distribution d'électricité s'est élevé à 275 MW en 2017 contre 37 MW en 2013, dépassant ainsi de 50 % l'objectif du pays pour 2019 et portant la production d'énergie à 2 200 MW. De même, le gouvernement de la Tanzanie a investi massivement dans l'électricité, y compris dans les capacités du réseau et hors réseau.

L'objectif de l'Afrique de doubler le taux de pénétration des TIC n'a été que partiellement atteint. Au niveau du continent, la contribution moyenne des TIC au PIB a augmenté modérément, atteignant 39 % de l'objectif de 2019. En Côte d'Ivoire, la contribution des TIC au PIB est passée de 8 % à 9 % entre 2013 et 2019, pour un objectif de 12,8 %, tandis que la part de la population utilisant le téléphone mobile en

2019 s'élevait à 72 %, grâce à l'augmentation de 2 040 km en 2016 à 5 180 km en 2018 de la fibre optique construite. Au Ghana, le développement et le déploiement rapides de l'infrastructure des TIC, ainsi que le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de gestion du secteur des

TIC ont entraîné une augmentation de la pénétration des TIC dans les zones rurales et urbaines - enregistrée à 98 % en 2017. La contribution en pourcentage des TIC au PIB du pays est passée de 1,6 % à 2,4 % au cours de la période considérée.

PERFORMANCE SUR LA LIAISON ENTRE LES PAYS AFRICAINS



Objectif 11 : Valeurs, pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit pleinement ancrés

Le continent est loin d'avoir atteint ses objectifs, visant à garantir que les valeurs et les pratiques démocratiques soient la norme, réalisant que 27 % de son objectif pour 2019. Le seul progrès significatif a été l'opérationnalisation de la Charte Africaine de la Démocratie - avec un score basé sur le fait que les pays qui ont signé et ratifié la Charte ont atteint respectivement 98% et 87% de l'objectif de 2019. Toutefois, les progrès dans l'intégration de la Charte dans les instruments nationaux de planification et de développement ont été lents - comme le montre la faible performance de 22 % par rapport à l'objectif de 2019.

De même, le pourcentage de la population africaine qui croit que les élections sont libres, justes et transparentes, et la proportion de la population du continent qui estime

que la liberté de la presse et d'expression qui y est associée sont respectivement de 26 % et 13 % des objectifs de 2019, témoignent de la faible performance du continent. En outre, le continent a manqué de 86 % de son objectif de 2019 en ce qui concerne le pourcentage de personnes qui croient qu'il existe des mécanismes et des institutions de contrôle efficaces pour responsabiliser leurs dirigeants.

26%

de l'objectif atteint





Objectif 12 : Des institutions compétentes et un leadership transformé à tous les niveaux

Au cours de la période considérée, les États Membres ont déployé des efforts discrets et collectifs pour renforcer les institutions et améliorer la direction afin que les services publics soient plus professionnels, efficaces, réactifs, responsables, impartiaux et exempts de corruption. Cependant, les notes cumulées globales indiquent une très faible performance, n'atteignant que 4 % de la valeur cible en 2019.

Mesurée par la proportion de personnes qui ont eu au moins un contact avec un agent public et ont versé un pot-de-vin à un agent public ou ont été sollicitées par ces agents publics au cours des 12 mois précédents, une augmentation a été enregistrée dans un certain nombre de pays. Par exemple, au Burkina Faso, la proportion est passée de 38 % à 41 %. Toutefois, il existe des cas exceptionnels, par exemple au Bénin, la proportion est passée de 4,3 % à 2,5 %, et au Ghana, de 31,6 % à 29,9 % au cours de la période considérée, bien qu'elle soit très inférieure aux objectifs nationaux pour 2019. Une évolution similaire a été enregistrée au Rwanda, où la proportion est passée de 81,9 % à 75,5 %.

Parmi les interventions entreprises pour améliorer la confiance dans les institutions publiques, par exemple au Burkina Faso, figurent le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire au moyen de divers instruments juridiques et l'adoption de lois qui ancrent la transparence dans la gestion des finances publiques. Au Lesotho, une Direction de la Corruption et des Infractions Economiques, ainsi qu'un Bureau de Médiateur ont été créés.



Objectif 13 : La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées

La performance du continent en matière de rétablissement et de maintien de la paix et de la sécurité a été mesurée par le nombre de décès liés aux conflits en raison de l'ethnicité et de toutes les formes d'exclusion, ainsi que des différences religieuses et politiques. Un faible score de 24

% par rapport à la valeur attendue en 2019 a été enregistré au cours de la période considérée, mais il s'explique en grande partie par l'absence de données dans la plupart des pays sur les décès liés aux conflits.

Objectif 14 : Une Afrique stable et pacifique

Au cours de la période considérée, les États membres de l'UA ont fait des efforts considérables pour mettre en place et soutenir la campagne continentale visant à « faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 ». Évalué par le nombre de conflits armés, le continent a enregistré un score de 45 %, ce qui indique une performance relativement faible par rapport à l'objectif prévu pour 2019.



Objectif 15 : Une Architecture africaine de paix et de sécurité entièrement fonctionnelle et opérationnelle

Dans la poursuite d'une Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) au niveau continental pleinement fonctionnelle, quasiment tous les États membres ont créé

et/ou maintenu des Conseils Nationaux de la Paix. Cela a entraîné une performance record de 76 % par rapport à l'objectif continental de 2019.

Objectif 16 : La Renaissance culturelle africaine est prééminente

The key measurement for pre-eminence of an African Cultural Renaissance was the percentage of content in primary and secondary school education curriculum that is on indigenous African culture, values and language. The assessment of the aggregate total score of the continent reveals a very weak performance, recording a low score of 12%, partly due to a lack of relevant data.

However, there are other related efforts although not directly linked to the school education curriculum. For example, in line with the goal of promoting Pan-African values and ideals, Seychelles annually celebrates the FetAfrik festival, which is organised as a weekend showcasing African music, dance, food and visual art.



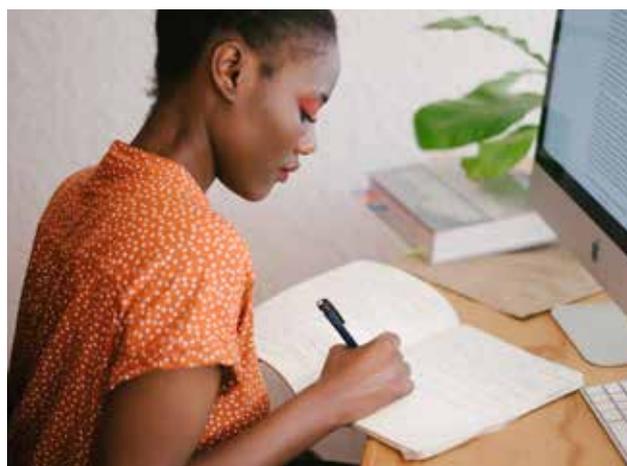
Objectif 17 : Égalité complète hommes-femmes dans tous les sphères de la vie

Des efforts modestes ont été déployés pour réaliser l'égalité hommes-femmes, avec un taux de 37 % par rapport à la valeur cible de 2019. Le continent a fait des progrès significatifs en matière d'autonomisation des femmes, atteignant 71 % de l'objectif de 2019 sur la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les organes régionaux et locaux. Au Ghana, il y a eu une légère augmentation de la proportion de femmes au parlement de 12,7 % en 2013 à 13,4 % en 2019. Des évolutions similaires ont été enregistrées pour les personnels gouvernementaux et les dirigeants d'entreprises. En Afrique du Sud, le gouvernement actuel compte plus de 50 % de femmes parmi les ministres, tandis que la représentation des femmes dans la direction locale est passée de 25 % en 2013 à 47,1 % en 2019.

La représentation des femmes aux postes de décideurs au Rwanda était de 47% en 2019, avec 61,3 % de femmes au parlement, 35,7 % des maires de district et 45% des membres des conseils de district. En Côte d'Ivoire, les femmes constituent 7,5 % des maires des conseils municipaux, 3,3 % des conseils régionaux, 12,12 % du Sénat, et 17,07 % des ministres du cabinet national, et occupent 26 % des postes de responsabilité dans la fonction publique et les institutions publiques. En Tunisie, la proportion de femmes occupant des postes de responsabilité est passée de 27 % à 23 % au cours de la période considérée.

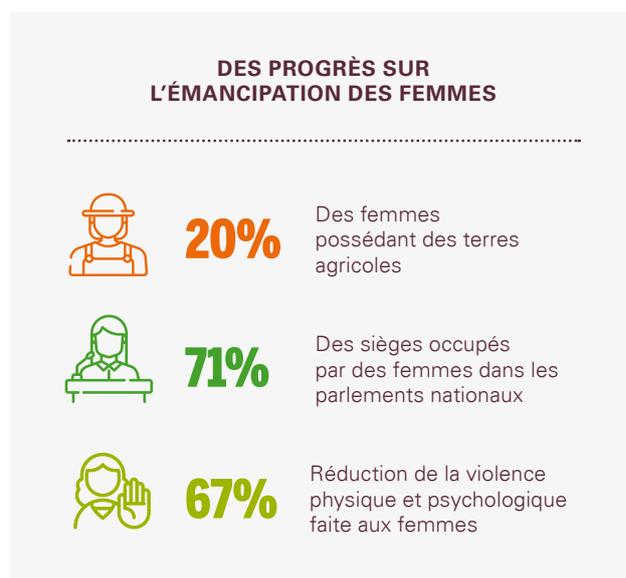
Des progrès remarquables ont été réalisés dans la réduction des niveaux de violence sexuelle et physique contre les femmes et les filles, avec un score continental de 67 % de l'objectif de 2019. Cependant, la réduction des mutilations génitales féminines a été relativement faible, avec un taux de 20 %. Dans les deux domaines de la lutte contre la violence faite aux femmes et de la réduction des mutilations génitales, les États membres ont déployé des efforts considérables. Le Burkina Faso a créé un Fonds d'assistance juridique et un centre de soins intégrés pour les victimes de violences sexospécifique afin de prendre en charge les filles victimes de mutilations génitales et de doter un ensemble d'acteurs des informations et des compétences nécessaires à l'élimination totale des mutilations génitales féminines. Au Bénin, la proportion de femmes et de filles interrogées qui se sont enregistrées comme victimes de violences sexuelles et/ou physiques dans les deux points de données est passée de 22 % à 21,2 % au cours de la période considérée.

La performance du continent sur l'objectif d'éliminer tous les obstacles à une éducation, une santé et des services sociaux de qualité pour les femmes et les filles d'ici 2020



a enregistré un score de 31% contre la valeur prévue pour 2019. À part quelques cas exceptionnels comme celui du Bénin où le pourcentage d'enfants dont la naissance a été déclarée au cours de la première année est passé de 80 % en 2013 à 86 % en 2019, dépassant ainsi de 25 % l'objectif de 2019, la plupart des États membres n'ont pas atteint leurs objectifs respectifs.

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes par l'égalité des chances économiques entre hommes et femmes - y compris la propriété ou la garantie des droits sur les terres agricoles - le continent a obtenu un faible score de 20 % pour l'objectif de 2019. Toutefois, certains pays ont fait preuve de bonnes pratiques. Au Lesotho, la conversion du régime foncier des baux coutumiers en baux enregistrés a créé des opportunités pour les femmes d'obtenir des terres. Avant la loi foncière de 2010, 73 % des baux étaient enregistrés au nom des hommes seulement, mais depuis l'entrée en vigueur de la loi, les femmes détiennent désormais 34 % des baux, et l'enregistrement conjoint par les hommes et les femmes s'élève à 25 %.





Objectif 18 : Jeunes et enfants engagés et responsabilisés

Le continent donne la priorité à l'engagement des jeunes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et accorde donc une grande importance à l'autonomisation des jeunes. Au cours de la période considérée, les efforts visant à réduire le taux de chômage des jeunes ont enregistré un très faible score de -128 %, ce qui indique que l'objectif global d'ici 2023 ne sera pas atteint à moins que des changements radicaux ne soient apportés. En Éthiopie, le taux de chômage des jeunes au cours de la période considérée est passé de 22,8 % à 25,2 %, tandis qu'au Ghana, il est passé de 24,7 % à 26,4 %. Le Niger a enregistré une augmentation exponentielle du taux de chômage des jeunes, qui est passé de 3,1 % en 2013 à 12,2 % en 2019, alors qu'au Botswana, le taux était de 25,6 % en 2019. La Namibie et la République

centrafricaine ont également enregistré une augmentation du chômage des jeunes, qui est passé de 41,7 % et 38,4 % en 2013 à 48,5 % et 47 % en 2019 respectivement. Pourtant, quelques pays, comme l'Égypte, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie, ont vu le taux de chômage des jeunes

chuter de 12,8 %, 21,3 %, 28,9 % et 38,4 % en 2013 à 9,9 %, 18,7 %, 14,2 % et 34,4 % respectivement en 2019.

Une tendance similaire de faible performance a été enregistrée dans la réduction de la traite des enfants, du travail des enfants et des mariages d'enfants, avec un score global de 12 %, -6 % et 23 % respectivement par rapport aux objectifs de 2019. Un certain nombre d'États membres ont fait état de hausses dans ces domaines, à quelques exceptions près comme la République centrafricaine où le pourcentage de la traite des enfants est passé de 7 % à 4 %, bien que les pourcentages de mariages d'enfants aient légèrement augmenté, passant de 60 % à 70 % au cours de la période considérée. Par exemple, au Burkina Faso, la traite des enfants était en augmentation, les chiffres passant de 556 cas en 2013 à 667 en 2019. Cependant le continent a enregistré de bons résultats dans la mise en œuvre des dispositions de la Charte africaine des droits de la jeunesse par les États membres, avec un score de 77 % par rapport aux objectifs de 2019. A ce jour, 43 pays ont signé la Charte.

DES PROGRÈS SUR LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

89%

Mise en œuvre de la Charte africaine sur la protection des droits de l'Enfant

12%

Réduire le % d'enfants victimes de Trafic d'êtres humains

23%

Réduire le % d'enfants victimes de mariages forcés

+8%

Réduire le % du travail des enfants

Objectif 19 : L'Afrique, un partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique

Pour faire de l'Afrique un partenaire majeur dans les affaires mondiales, les États membres ont fait des efforts pour renforcer leurs systèmes statistiques nationaux. Alors que le score continental global de cet objectif s'élevait à 50%, une majorité significative d'États membres, tels que l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, la Guinée, le Niger, l'Ouganda, les Seychelles, la Namibie, le Tchad, la Tunisie et le Zimbabwe ont adopté des législations statistiques, enregistrant ainsi une forte performance de 76% par rapport à l'objectif de 2019 sur les législations statistiques. Ces législations sont des conditions préalables à la mise en place de systèmes statistiques fonctionnels qui respectent les principes fondamentaux de la statistique officielle.

De la même manière, la mise en place au niveau national d'arrangements institutionnels formels pour la coordination de la compilation des statistiques officielles a également enregistré une assez bonne performance de 61 % par rapport à l'objectif continental de 2019. Cependant, la proportion du budget national allouée à la mise en œuvre d'un système statistique fonctionnel comme le montre la situation dans un certain nombre de pays, comme le

Zimbabwe, où la proportion a diminué entre 2013 et 2019. Cette tendance fait toutefois quelques exceptions dans des pays tels que le Mozambique, le Sénégal et l'Afrique du Sud, où la part du budget national est passée de 0,2 %, 0,3 % et 1,4 % à 0,3 % ; 0,73 % et 2,2 % respectivement au cours de la période considérée.



Objectif 20 : L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de ses objectifs de développement

Bien que la performance globale de l'Afrique en matière de prise en charge du financement de son développement ait été très faible - enregistrée à 18 % de l'objectif de 2019, le continent a fait des progrès variés en augmentant la proportion du budget du secteur public financé par les marchés de capitaux nationaux, et en réduisant la proportion de l'APD totale en pourcentage du budget national, atteignant les objectifs de 2019 avec 15 % et 73 % respectivement. L'augmentation des recettes fiscales totales en pourcentage du PIB a progressé lentement, n'atteignant que 2 % de l'objectif fixé pour 2019. Par exemple, aux Seychelles et en Tunisie, la contribution des recettes fiscales a légèrement augmenté, passant de 29,5 % et 29,8 % en 2013 à 32 % et 31,2 % en 2018, respectivement.

Au Rwanda, la part du budget national financée par les taxes et les prêts intérieurs est passée de 55 % en 2005 à 84 % en 2018/19, grâce à la mise en œuvre de la politique d'autonomie du pays, qui consiste à financer une grande partie de son budget à partir de ressources intérieures. Au Ghana, le gouvernement met en œuvre un certain

nombre de mesures pour accroître les recettes intérieures - notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, l'introduction du numéro d'identification fiscale (NIF), la mise en œuvre du régime fiscal présumé, l'émission de timbres fiscaux, la mise en place du système portuaire dématérialisé et la révision du régime d'exonération fiscale. Grâce à ces efforts, la part des recettes intérieures du Ghana dans les budgets publics est passée de 49,6 % en 2015 à 64,3 % en 2018. Au Sénégal, les recettes fiscales, qui représentent plus de 90 % des recettes budgétaires en pourcentage du PIB, sont passées de 63,9 % en 2014 à 69 % en 2018 et devraient bientôt dépasser 72 %.

Une mobilisation efficace des ressources intérieures est essentielle pour obtenir le financement nécessaire pour mener la croissance et le développement économiques du continent de manière inclusive et durable. La réduction des flux financiers illicites et de la perte de recettes fiscales et d'investissements intérieurs qui en découle est un domaine d'importance pour le continent ; de 2010 à 2014, le gouvernement Sud-africain a perdu 510 milliards ZAR de recettes fiscales en raison des flux illicites.



Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063

- Veiller à ce que l'agenda continental soit fermement ancré dans les processus et instruments de planification et de mise en œuvre aux niveaux national et infranational
- Renforcer les bureaux statistiques et les systèmes de suivi et d'évaluation associés au niveau national, régional et continental pour une collecte de données, une analyse et des rapports efficaces sur l'Agenda 2063
- Les organes et entités de l'UA doivent fournir un soutien ciblé et fondé sur des preuves aux CER et aux États membres, sur la base des performances enregistrées dans le premier rapport de l'Agenda 2063 au niveau continental
- Les organes de l'UA, les CER et les États membres doivent mettre en place des mécanismes souples pour mobiliser des ressources conformément à la stratégie de mobilisation des ressources intérieures de l'Agenda 2063

Objectif Agenda 2063

Objectif Agenda 2063	Statut
Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	56%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	24%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	43%
Économies transformées et création d'emplois	16%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	2%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	21%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	25%
Un Afrique unie (fédérale ou confédérée)	11%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	92%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	29%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	27%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	4%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	24%
Une Afrique stable et pacifique	45%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	76%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	12%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	37%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	40%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	50%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	18%

Évaluation globale de la performance

de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, par région

Aspiration 1 : Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable

Aspiration 2 : Un continent intégré, politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision d'une renaissance africaine

Aspiration 3 : Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice, et d'État de droit

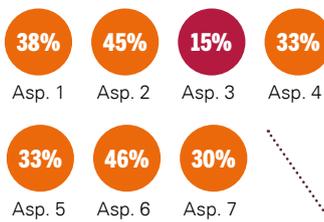
Aspiration 4 : Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité

Aspiration 5 : Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées

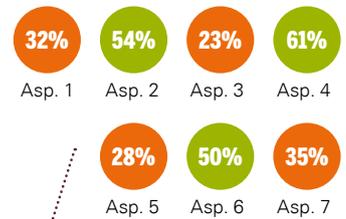
Aspiration 6 : Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants

Aspiration 7 : L'Afrique, un partenaire mondial fort et influent

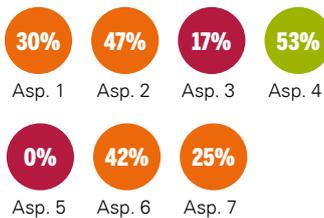
Afrique du Nord



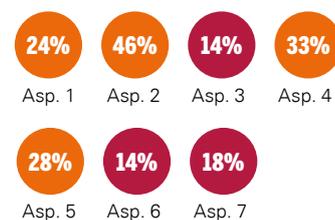
Afrique de l'Est



Afrique de l'Ouest



Afrique Centrale



Afrique Australe

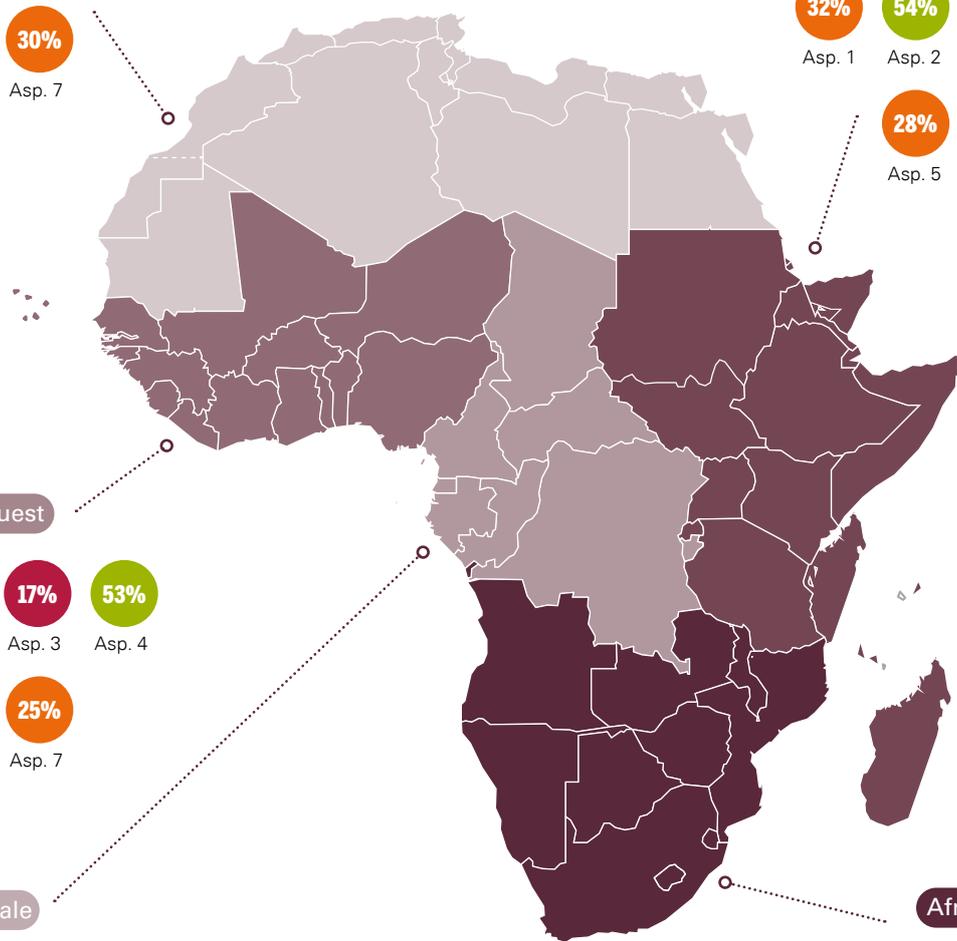
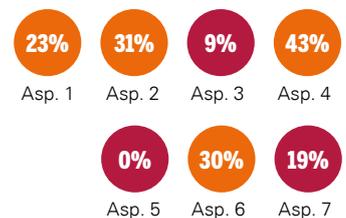


Tableau de bord de l'Afrique Australe sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

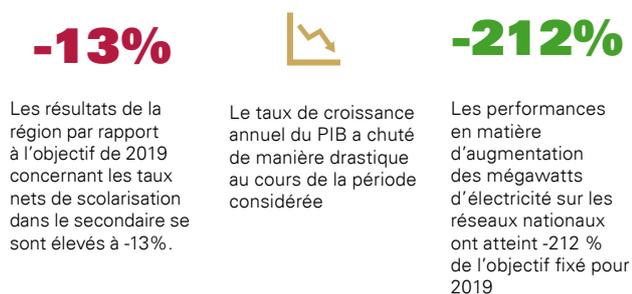
Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063



Objectif Agenda 2063

Objectif Agenda 2063	Statut
Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	54%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	24%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	16%
Économies transformées et création d'emplois	9%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	0%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	35%
Un Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	93%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	3%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	16%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	20%
Une Afrique stable et pacifique	20%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	80%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	0%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	34%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	34%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	45%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	19%

Tableau de bord Afrique de l'Est sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés

37%

La proportion de ménages ayant accès à l'électricité a dépassé le seuil de l'objectif 2019 de 37%

1%

Le pourcentage de femmes ayant accès à des services de santé sexuelle et génésique a dépassé de 1% l'objectif fixé pour 2019



Le nombre de conflits armés a été enregistré bien en dessous de l'objectif régional pour 2019

Domaines où les progrès ont été lents



Pourcentage de terres agricoles placées sous gestion durable des terres



Contribution des biotechnologies marines au PIB



Contribution du tourisme au PIB en termes réels

Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063



Réduire les taux de mortalité maternelle et néo-natale



Augmenter le taux de scolarisation dans les écoles maternelles et secondaires



Renforcer la recherche et l'innovation pour un développement accéléré et inclusif



Réduire le taux de chômage



Réduire les nouvelles infections au VIH et l'incidence de la tuberculose

Objectif Agenda 2063

Statut

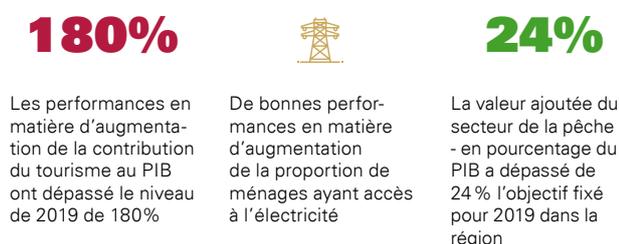
Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	50%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	36%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	49%
Économies transformées et création d'emplois	27%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	2%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	14%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	31%
Un Afrique unie (fédérale ou confédérée)	34%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	91%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	35%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	29%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	17%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	33%
Une Afrique stable et pacifique	67%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	83%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	28%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	63%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	23%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	66%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	25%

Tableau de bord Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



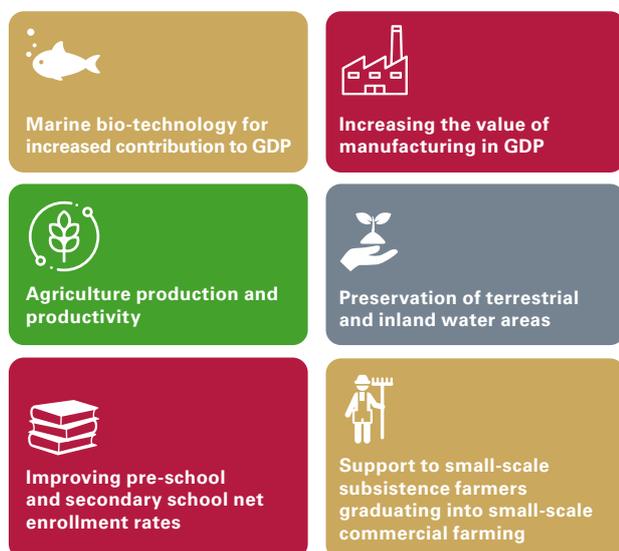
Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063



Objectif Agenda 2063

Objectif Agenda 2063	Statut
Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	60%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	23%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	53%
Économies transformées et création d'emplois	12%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	4%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	32%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	15%
Un Afrique unie (fédérale ou confédérée)	10%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	95%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	35%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	33%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	1%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	20%
Une Afrique stable et pacifique	60%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	80%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	0%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	36%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	54%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	40%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	20%

Tableau de bord de l'Afrique Centrale sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

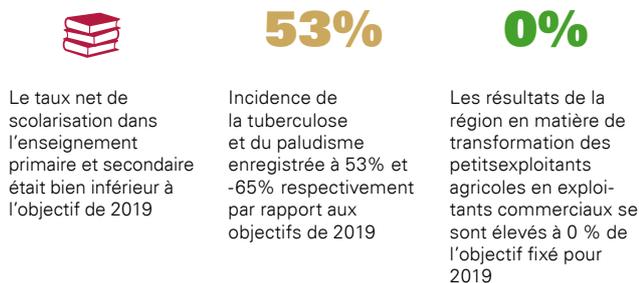
Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063



Objectif Agenda 2063

Statut

Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	54%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	9%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	11%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	33%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	0%
Un Afrique unie (fédérale ou confédérée)	94%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	42%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	23%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	4%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	33%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	67%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	9%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	18%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	7%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	72%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	54%

Tableau de bord de l'Afrique du Nord sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines de soutien pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063



Objectif Agenda 2063

Objectif Agenda 2063	Statut
Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous	46%
Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation	11%
Citoyens en bonne santé et bien nourris	31%
Économies transformées et création d'emplois	7%
Agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Economie bleue / océanique pour croissance éco accélérée.	40%
Économies et communautés durables et résilientes au climat	50%
Un Afrique unie (fédérale ou confédérée)	5%
Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles	92%
Infrastructure de classe mondiale sur tout le continent	23%
Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit solidement ancrés	0%
Institutions compétentes et leadership transformateur à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle	50%
La renaissance culturelle africaine est prééminente	50%
Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie	34%
Jeunes et enfants engagés et responsabilisés	63%
L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	33%
L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	24%



PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PHARES DE L'UNION AFRICAINE

Cette section présente l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets phares de l'Agenda 2063.

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

Objectifs

Ce projet vise à créer :

- I. Une Zone de libre-échange axée sur le peuple et le développement, qui va au-delà de la libéralisation des tarifs douaniers pour accroître les choix des Africains ;
- II. Une zone de libre-échange qui permettra à l'Afrique de relever des défis importants, dont le chômage des jeunes, la migration, le développement des compétences, l'autonomisation des femmes, l'industrialisation et les infrastructures, tout en renforçant les relations commerciales et d'investissement, libérant ainsi son potentiel commercial, y compris dans les services.

Progrès à ce jour

Des progrès remarquables ont été réalisés, tant sur le plan technique qu'institutionnel, comme suit :

- I. L'accord établissant la ZLECA a été adopté en mars 2018 avec des protocoles sur le commerce des marchandises ;
- II. L'accord est entré en vigueur le 30 mai 2019 ;
- III. 54 États membres de l'UA ont signé l'Accord jusqu'à présent ;
- IV. 27 États membres de l'UA ont ratifié et déposé leurs instruments de ratification ;
- V. La phase opérationnelle de la ZLECA a été lancée en juillet 2019 avec les instruments suivants :
 - Le portail en ligne de la ZLECA sur le commerce des marchandises où les États membres téléchargeront leurs offres tarifaires initiales ;
 - Le Système panafricain de paiement et de règlement numérique ;
 - L'outil/mécanisme en ligne pour l'élimination des BNT au sein de la ZLECA ; et
 - Le tableau de bord de l'Observatoire du commerce de l'UA.
- VI. Le marché devrait être actif sous le régime de la ZLECA à partir du 1er juillet 2020
- VII. Le Secrétariat intérimaire de la ZLECA a été mis en place à la CUA, tandis que le Secrétariat permanent sera hébergé au Ghana.

Défis

- I. Des ressources humaines et financières insuffisantes pour mener à bien les négociations sur les enjeux de la phase I ainsi que pour entamer la phase II ;
- II. Certains États membres et partenaires négocient des accords bilatéraux de commerce et d'investissement avec des tiers, ce qui est contraire à l'esprit de la Décision de Nouakchott et risque de compromettre la ZLECA ;
- III. La forte dépendance de la mise en œuvre sans heurts de la ZLECA sur l'avancement d'autres projets tels que le PIDA, le PDDAA, le MUTAA et le protocole sur la libre circulation des personnes.



Prochaines étapes

- I. Des mécanismes souples de mobilisation des ressources seront mis en place pour assurer la bonne mise en œuvre de la ZLECA.
- II. Des dispositions pour sensibiliser les parties prenantes et approfondir leur compréhension de la ZLECA et de ses avantages.



Stratégie africaine des produits de base

Objectifs

Les objectifs de la stratégie sont de trouver des moyens stratégiques pour répondre à la volatilité des prix et de miser sur la richesse des ressources naturelles de l'Afrique et son avantage absolu sur le marché des produits de base pour faire en sorte que les produits de base de l'Afrique servent à son industrialisation. Un projet de stratégie a été élaboré en 2016, qui se concentre sur l'énergie, l'agriculture et les stratégies transversales traitant de l'exploitation minière et de l'industrialisation.

Progrès à ce jour

I. Le projet de Stratégie des produits de base de l'Union africaine actualisé a été présenté à la 2eme réunion du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur le Commerce, l'Industrie et les Mines en janvier 2019 et sera présenté à un CTS extraordinaire des Ministres du Commerce, de l'Industrie et des Minéraux pour adoption.

Challenges

I. Aucun service ni personnel n'est affecté à la gestion des activités quotidiennes du projet.

Prochaines étapes

I. Créer un service dédié aux produits de base africains ;
II. Entreprendre des consultations approfondies avec les États membres, les CER et les autres parties prenantes pour approfondir l'appropriation du projet ; et
III. Finaliser le projet de stratégie de produits de base de l'Union africaine.



Le projet hydroélectrique du Grand Inga

Objectifs

Le « Projet hydroélectrique du Grand Inga » se trouve en République démocratique du Congo (RDC). Le projet, dont la puissance installée totale devrait dépasser 42 000 MW, est conçu pour contribuer à l’approvisionnement en électricité de la RDC et de tout le continent.

Progrès à ce jour

I. Suite à la décision du Gouvernement de la RDC en 2018 de changer le concept d’Inga 3 de 4 800 MW à 11 000 MW pour un coût total d’investissement de US\$ 18 milliards - dont US\$ 4 milliards pour les lignes de transport - un accord a été signé en octobre 2018 entre le Gouvernement et un consortium d’entreprises chinoises et espagnoles pour entreprendre des études techniques et des évaluations d’impact environnemental et socio-économique. Les coûts d’investissement seront mobilisés par le consortium.

II. Sur la capacité de 11 000 MW, l’Afrique du Sud souhaiterait recevoir 5 000 MW, le Nigeria 3 000 MW, les sociétés minières de la RDC 1 300 MW et le reste pour la Société nationale d’électricité de la RDC (SNEL). La Guinée a également exprimé le souhait d’acheter 7 500 MW.

III. En 2019, le gouvernement de la RDC en collaboration avec l’Agence de Développement et de Promotion du Projet Inga (ADPI) a organisé des événements de promotion du projet Grand Inga.

Challenges

I. La mobilisation des ressources financières prend beaucoup plus de temps que prévu, entraînant des retards dans la mise en œuvre des projets ;

II. L’ajout de nouveaux États membres intéressés par le projet et le concept de 11 000 MW affectera les accords et les arrangements de coordination conclus précédemment, y compris avec les pays traversés par les lignes de transport de l’électricité.

Prochaines étapes

I. Intensifier les efforts de mobilisation des ressources ;

II. Travailler avec les pays où les lignes de transport vers l’Afrique du Sud et le Nigeria (Inga-Calabar) passeront pour signer des accords; et

III. Fournir l’appui nécessaire au gouvernement de la RDC dans la mise en place d’un Arrangement de Coordination Continentale pour le Projet.





Marché unique du transport aérien africain (MUTAA)

Objectifs

Consciente de l'importance de l'aviation dans la réalisation de la vision de l'UA d'un continent intégré, La Conférence de l'Union a adopté, en janvier 2015, la Déclaration sur la création d'un Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) ainsi que l'Engagement Solennel à faire avancer la mise en œuvre concrète et inconditionnelle de la Décision de Yamoussoukro.

Progrès à ce jour

- I. Par la suite, la Conférence de l'Union a officiellement lancé le MUTAA en janvier 2018 lors de sa 30^e session ordinaire ;
- II. 29 États membres de l'UA couvrant près de 80% du trafic aérien intra-africain ont signé l'Engagement Solennel de mise en place de la MUTAA ;
- III. 18 États membres de l'UA ont signé un Mémoire de mise en œuvre qui assure la suppression de toute restriction des accords de services aériens qui ne sont pas conformes à la Décision de Yamoussoukro ;
- IV. 10 des 29 États du MUTAA ont mis en œuvre toutes les mesures concrètes du MUTAA requises par la CAFAC. En outre, 10 États membres ont signé de nouveaux accords bilatéraux de services aériens conformes à la Décision de Yamoussoukro.

Challenges

- I. Ressources financières insuffisantes pour permettre à l'agent d'exécution de devenir opérationnel ;
- II. Lenteur des États membres à souscrire à l'Engagement Solennel.

Prochaines étapes

- I. Renforcer les efforts de plaidoyer sous la direction du Champion du MUTAA pour atteindre un objectif de 40 États membres ;
- II. Elaborer des modalités pour les champions régionaux afin de donner un élan aux efforts de plaidoyer au niveau des CER ;
- III. Finaliser le *Mécanisme de règlement des différends* pour le MUTAA - pour adoption et diffusion ;
- IV. Accélérer l'élaboration du plan directeur de l'infrastructure aéronautique (aéroports, installations de navigation, etc.) avec des projets prioritaires à intégrer dans la deuxième phase du Programme de développement des infrastructures en Afrique - Plan d'action prioritaire (PIDA-PAP).



Réseau continental de trains à grande vitesse

Objectifs Le projet de Réseau Intégré de Trains à Grande Vitesse en Afrique est conçu pour relier les capitales africaines, les centres économiques et d'autres centres industriels ainsi que les principaux sites touristiques à la technologie ferroviaire à grande vitesse appropriée et à d'autres infrastructures et services complémentaires d'électricité/énergie et de TIC à haut débit.

Progrès à ce jour

- I. La vision du projet de Réseau Intégré de Trains à Grande Vitesse dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA a été élaborée ;
- II. Une étude de portée détaillée ainsi que la note de stratégie ont été réalisées ;
- III. Un processus a été lancé pour la sélection d'un cabinet chargé de l'audit financier et technique, juridique et institutionnel de l'Union africaine des chemins de fer, en vue de sa revitalisation.

Challenges

- I. Insuffisance des fonds pour l'étude technique détaillée ;
- II. Manque d'experts dédiés pour gérer le projet dans le cadre de l'unité d'exécution du projet.

Prochaines étapes

- I. Effectuer la mobilisation des ressources pour les prochaines phases du projet de Réseau Intégré de Trains à Grande Vitesse ;
- II. Renforcer l'unité d'exécution du projet au sein de l'AUDA
- III. Relancer l'Union des chemins de fer africains pour superviser et faciliter la politique et le développement stratégique du secteur ferroviaire en Afrique.



Réseau électronique panafricain

Objectifs L'objectif principal de ce projet est de renforcer les capacités en transmettant aux États membres de l'UA une éducation de qualité, ainsi que des télé-expertises et des consultations médicales par certaines des meilleures institutions universitaires et médicales indiennes.

Progrès à ce jour

- I. En mars 2017, le réseau électronique a été installé dans 48 États membres de l'UA avec les réalisations suivantes :
 - 22 000 étudiants ont obtenu des diplômes dans diverses disciplines de premier et deuxième cycles ;
 - 770 consultations annuelles de télé-médecine ont été effectuées ; et
 - 6 700 séances de Formation Médicale Continue ont été organisées pour les infirmières et les médecins.

Challenges

- I. En juillet 2017, le Gouvernement indien a cessé tous les services fournis par le réseau et a remis l'infrastructure à la Commission de l'Union africaine. Par la suite, l'infrastructure du réseau a été transférée à Dakar et placée sous la garde du Gouvernement sénégalais. Le Gouvernement sénégalais prend désormais en charge les coûts opérationnels et une solution est recherchée pour reprendre les activités du projet.

Prochaines étapes

- I. Effectuer la mobilisation des ressources financières nécessaires à la continuation de l'exploitation du réseau électronique, en réponse à une demande du CTS sur la Communication et les Technologies de l'information et la communication (CTS-CTIC).



Cybersécurité

Objectifs D'ici 2020, près d'un tiers du PIB mondial devraient être générés par l'économie numérique. L'Afrique se trouve désormais dans le périmètre de la cybercriminalité, ce qui rend les systèmes d'information et les infrastructures numériques du continent plus vulnérables que jamais. Les questions relatives à la cybersécurité et à la cybercriminalité apparaissent et il est nécessaire de veiller à ce que les citoyens, les gouvernements et les entreprises soient protégés.

Progrès à ce jour

- I. Quatre États membres sur les 15 requis ont ratifié la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles ;
- II. Des lignes directrices sur la protection des données ont été élaborées et lancées en 2018 et un Groupe d'Experts sur la Cybersécurité en Afrique a été créé ;
- III. De nombreux pays africains en sont aux premiers stades de l'élaboration de leurs stratégies en matière de cybersécurité, ainsi que de la rédaction et de l'adoption des cyberlégalisations. Seuls 18 d'entre eux disposent de CERT nationales.

Challenges I. Le manque de ressources budgétaires pour ce projet a entraîné des retards dans son exécution.

Prochaines étapes I. Effectuer la mobilisation des ressources pour le fonctionnement du projet permettant le renforcement des capacités du continent en matière de cybersécurité.



Université virtuelle et électronique panafricaine (PAVEU)

Objectifs Ce projet vise à répondre à la nécessité d'accélérer le développement du capital humain, de la science et de la technologie et de l'innovation en améliorant l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation continue en Afrique en tirant parti de la révolution numérique et du savoir mondial.

Progrès à ce jour

- I. Quatre programmes de formation ont été identifiés pour le lancement du PAVEU, à savoir : Introduction à la Virtualisation ; Connaissances et Compétences Entrepreneuriales et Culture Numérique avec le Cloud Computing ; Compétences pour l'Employabilité ; et La Maîtrise des Médias et de l'Information.
- II. Des partenariats stratégiques ont été établis avec quatre organisations clés qui travaillent dans le domaine de l'enseignement à Distance pour soutenir l'assurance qualité et la prestation des cours du PAVEU, notamment : le Conseil Africain pour l'Enseignement à distance (ACDE), l'UNESCO, l'Université Virtuelle Africaine et VMware.
- III. La mise en place de l'infrastructure informatique a commencé et des lignes directrices et des politiques pour l'opérationnalisation du PAVEU ont été élaborés.

Challenges I. Un personnel et un équipement inadéquats pour soutenir la prestation des cours en ligne - notamment l'équipement d'enregistrement en studio et une centrale électrique fiable.

Prochaines étapes I. Recrutement du personnel nécessaire pour soutenir l'opérationnalisation du PAVEU et l'allocation adéquate des ressources financières.





Programme spatial africain

Objectifs

Le projet phare de la Stratégie Africaine pour l'Espace Extra-atmosphérique vise à créer un programme continental bien coordonné et intégré qui réponde aux besoins sociaux, économiques, politiques et environnementaux du continent, tout en étant compétitif au niveau mondial. Il vise également à mettre en place un cadre réglementaire qui appuie le programme spatial africain et garantit que le continent est un utilisateur responsable et pacifique de l'espace extra-atmosphérique. La République Arabe d'Egypte accueillera l'Agence spatiale africaine continentale.

Progrès à ce jour

I. L'Union africaine organise chaque année des dialogues sur l'espace avec les acteurs spatiaux africains, ce qui a donné lieu à deux documents :

- Domaines prioritaires de mise en œuvre du Programme spatial africain ; et
- Étude sur les implications structurelles et financières pour l'Agence spatiale africaine.

II. Deux des quatre études de base ont été réalisées pour l'élaboration de programmes et de missions opérationnelles:

- Étude approfondie sur le secteur privé africain dans les domaines de l'observation de la Terre, des technologies géospatiales et des technologies connexes ; et
- Étude d'analyse des lacunes sur la navigation et le positionnement en Afrique.

III. Le Système africain d'observation de la Terre (OT) a été renforcé pour améliorer la gestion de l'environnement. Ceci a été entrepris à travers le programme de Surveillance Mondiale pour l'Environnement et la Sécurité (GMES) & Afrique.

Challenges

I. Retards dans l'examen des implications structurelles et financières de l'Agence spatiale africaine.

Prochaines étapes

I. Faciliter l'examen accéléré des incidences structurelles et financières de l'Agence spatiale africaine ;
II. Mobiliser des ressources, notamment auprès du pays hôte, pour le lancement et la mise en œuvre de l'Agence spatiale africaine ;

III. Soutenir les Etats membres, les CER et les autres institutions pour rendre opérationnelle l'Agence spatiale africaine, y compris le renforcement des capacités dans des domaines tels que l'observation de la terre, la communication, la navigation et le positionnement par satellite, la science spatiale et l'astronomie, comme indiqué dans la Politique et la Stratégie spatiales africaines.



Grand Musée Africain (GMA)

Objectifs

Le lancement du Grand Musée de l'Afrique est prévu en 2023 dans le cadre du Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063. Le Mémorial permanent de la traite négrière du Musée de l'Afrique mettra en valeur, protégera et promouvra le riche patrimoine culturel du continent. Le Musée sera accueilli par la République Algérienne Démocratique et Populaire à Alger, au nom du continent.

Progrès à ce jour

I. L'attribution du site du Grand Musée de l'Afrique par le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire dans un endroit très stratégique entre le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Culture et avec une bonne vue sur la ville d'Alger qui permettra d'attirer un grand nombre de visiteurs au GMA.

II. La conception architecturale et les études environnementales réalisées et conclues par une équipe d'architectes et d'experts ;

III. Inauguration du Comité technique et consultatif pour la création et le lancement du Grand Musée. Le Comité est composé de représentants des États membres de l'UA choisis sur une base régionale, et d'autres experts indépendants en matière de culture et de patrimoine.

Challenges

I. Le défi principal de ce projet reste le financement de la construction du Musée et de l'équipement, estimé à US\$ 57 millions.

Prochaines étapes

I. Une proposition commerciale du Comité technique et consultatif sera finalisée et présentée aux partenaires potentiels ;

II. Finaliser l'accord d'accueil entre le Gouvernement algérien et la CUA, y compris le statut juridique de l'institution.





Faire taire les armes et mettre fin aux guerres en Afrique d'ici 2020

Objectifs

Les États membres de l'UA ont adopté « Faire taire les armes en Afrique : créer des conditions propices au développement » comme thème de l'année 2020.

Progrès à ce jour

I. Le Haut Représentant de l'UA (HRUA) a poursuivi ses efforts de mobilisation pour susciter la contribution des parties prenantes à la mise en œuvre de la Feuille de Route Directrice de l'UA pour Faire Taire les Armes.

II. A la suite de l'adoption de la résolution 2457 du Conseil de sécurité des Nations unies sur Faire Taire les Armes, sous la présidence de la Guinée équatoriale en février, le Secrétaire général de l'ONU a mis en place un groupe de travail pour mobiliser le soutien de l'ensemble des Nations unies pour la l'application de la Feuille de Route pour Faire Taire les Armes et le Plan d'Action de la CUA. Le groupe de travail a tenu plusieurs réunions de planification technique avec l'Unité Faire Taire les Armes, ainsi que des réunions bilatérales avec des agences spécifiques de l'ONU pour identifier les principaux domaines de soutien. Il s'agit entre autres du désarmement, des femmes et des jeunes dans le calme et la sécurité, de la lutte contre le terrorisme, de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits.

III. Les Membres Africains du Conseil de Sécurité des Nations Unies s'efforcent de promouvoir le programme Faire Taire les Armes sur le forum international.

Challenges

I. Ressources financières et humaines insuffisantes pour mettre en œuvre le projet ;

II. Peu de visibilité sur les programmes des États membres, pour une mise en œuvre efficace du thème de l'année et de la Feuille de Route Directrice de l'UA.

Prochaines étapes

I. Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet ;

II. Appui technique aux États membres pour la préparation des Plans d'action nationaux pour Faire Taire les Armes ;

III. Renforcer les plateformes de coordination et améliorer les mécanismes de S&E pour aider à gérer et à rendre compte des progrès de la mise en œuvre lors de diverses plateformes de haut niveau, y compris le Sommet de l'UA.



Libre circulation des personnes et passeport africain

Objectifs

L'Aspiration 2 de l'Agenda 2063 envisage « un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux de la renaissance africaine ». D'ici à 2063, l'Afrique est envisagée comme un continent sans frontières et à la gestion des ressources transfrontalières par le dialogue ; et un continent où la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services entraînera une augmentation significative du commerce et des investissements entre les pays africains et renforcera la place de l'Afrique dans le commerce mondial.

Progrès à ce jour

- I.** Le Protocole au Traité portant sur la création de la Communauté Économique Africaine, relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement a été adopté en janvier 2018, accompagné d'une feuille de route détaillée pour sa mise en œuvre ;
- II.** La vulgarisation du Protocole sur la libre circulation des personnes a été entreprise - impliquant les États membres et les CER en vue d'obtenir les 15 ratifications requises pour que le Protocole entre en vigueur ;
- III.** 32 États membres ont signé le Protocole et un seul État membre, le Rwanda, l'a ratifié ; et
- IV.** Les directives relatives à la conception, à la production et à la délivrance du Passeport Africain ont été approuvées par le CTS de l'UA sur la Migration, les Réfugiés et les Personnes Déplacées, en novembre 2018, puis adoptées par l'Assemblée de l'UA en février 2019.

Challenges

- I.** Le rythme de signature et de ratification du Protocole sur la libre circulation des personnes a été lent ;
- II.** Des régimes de visa restrictifs dans certains États membres de l'UA qui entravent la circulation transfrontalière des personnes ;
- III.** Une forte perception des menaces à la sécurité posées par la libre circulation des personnes ;
- IV.** Faiblesse des capacités techniques des États membres en matière de production et de délivrance du Passeport Africain aux citoyens africains ; et
- V.** Lenteur des États membres à commencer à délivrer des visas à l'arrivée de tous les voyageurs africains.

Prochaines étapes

- I.** Renforcer les efforts de plaidoyer et populariser le Protocole et le Passeport Africain ; mobiliser pour la désignation d'un chef d'État ou de gouvernement en exercice comme champion de la libre circulation des personnes et du Passeport Africain ;
- II.** Soutenir les États membres dans la mise en place de politiques permettant la délivrance de visas à l'arrivée et s'efforcer progressivement de supprimer les visas à l'avenir ;
- III.** Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, en collaboration avec le Comité des services de renseignement et de sécurité de l'Afrique et d'autres mécanismes connexes au niveau des CER, continuera à faciliter les débats sur les implications et les avantages de la libre circulation des personnes en matière de sécurité ;
- IV.** En collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), fournir l'appui technique nécessaire aux États membres pour la production et la délivrance du Passeport Africain aux citoyens africains ;
- V.** Les États membres de l'UA doivent mettre en place des systèmes appropriés à tous les points d'entrée pour faciliter l'accès rapide aux informations pertinentes.



Les institutions financières continentales

Objectifs

Les institutions financières continentales comprennent la Banque centrale africaine (BCA), le Fonds monétaire africain (FMA), la Banque africaine d'investissement (BAI) et la Bourse panafricaine de valeurs (PASE). Les institutions financières ont été créées par l'Acte constitutif de l'UA, adopté à Lomé, au Togo, en 2000, pour compléter l'architecture financière de la Communauté économique africaine adoptée en 1991.

Progrès à ce jour

I. 22 signatures des instruments juridiques de la BAI ont été enregistrées : Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Comores, Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Libye, Liberia, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone et São Tomé e Príncipe, Tchad, Togo et Zambie. Parmi eux, seuls six ont ratifié ces instruments : Le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, la Libye, le Tchad et le Togo.

II. 12 signatures ont été enregistrées pour le FMA : Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, São Tomé et Príncipe, Tchad, Togo et Zambie. Un seul instrument de ratification a été déposé par le Tchad.

III. Un accord d'accueil du siège du FMA avec le Cameroun a été signé en 2018.

IV. Le Nigeria a mis à disposition des bureaux pour la mise en place du FMA. Un projet de statuts et un accord d'accueil ont été élaborés et doivent être finalisés.

V. Des travaux sont en cours avec l'Association africaine des bourses de valeurs pour relier les bourses africaines dans le but ultime d'établir la PASE par étapes. Un protocole d'accord (MOU) est en cours d'élaboration pour renforcer le partenariat.

VI. La Commission a entamé le processus de nomination de S.E. Nana Akufo-Addo, Président du Ghana, comme Champion des IFUA.

VII. Les termes de référence du Champion ont été élaborés.

VIII. Une étude exhaustive visant à établir les défis que représentent la signature et la ratification des instruments juridiques est en cours.

Challenges

I. Le processus de ratification a été lent ; et

II. La nomination du champion a pris beaucoup de temps et a donc eu un impact sur la mise en œuvre du projet.

Prochaines étapes

I. Finaliser la révision du calendrier pour la mise en place de la BCA ;

II. Finaliser et convenir des critères de convergence macroéconomique ;

III. Accélérer la nomination du champion ;

IV. Commencer la mise en œuvre de la stratégie visant à accélérer la signature et la ratification des instruments juridiques du FMA et de la BAI.



Plate-forme économique africaine

La Plate-forme économique africaine (PEA) est un programme de l'Agenda 2063 qui réunit des chefs d'État africains, des chefs d'entreprise, des universitaires et des jeunes pour avoir des discussions franches et délibérer sur le développement de l'Afrique. La première Plate-forme économique africaine s'est tenue à Maurice, en 2017, avec la participation de neuf chefs d'État, 10 ministres et ambassadeurs, trois CER, 55 représentants du secteur privé et du monde universitaire et cinq jeunes entrepreneurs et membres de la société civile. Une feuille de route sur la mise en œuvre des premières recommandations du PEA a été élaborée et une note conceptuelle pour la création de la Plateforme du Conseil Africain des Affaires et de l'Observatoire du Commerce a été développée.



DOMESTICATION ET MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063 AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL

Depuis l'adoption du FTYIP en 2015, un appui technique a été fourni à 42 États membres et à cinq CER pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Le Comité des ambassadeurs sur l'Agenda 2063 travaille avec la CUA pour assurer le suivi des treize pays restants. Cet appui visait à assurer que les plans de développement nationaux et régionaux soient alignés sur le FTYIP de l'Agenda 2063. En conséquence, les rapports inauguraux sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 indiquent qu'un certain nombre de ces pays et CER ont intégré l'Agenda 2063 dans leurs plans nationaux de développement. De même, certains États membres, tels que le Tchad, les Seychelles, le Soudan et l'Ouganda ont intégré l'Agenda 2063 dans leurs documents de vision nationale.

Dispositions institutionnelles pour la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur le programme de l'Agenda 2063

Les États membres de l'UA ont mis en place des structures et des systèmes pour la domestication, la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2063 et d'autres cadres de développement tels que les ODD. Dans de nombreux pays, des comités de coordination et de pilotage interministériels et multipartites sont mis en place pour coordonner la mise en œuvre et la présentation de rapports sur l'Agenda 2063, les ministères responsables de la planification, des finances et du développement économique étant désignés comme organismes de coordination. Certains États membres comme le Rwanda, le Sénégal et la Côte d'Ivoire disposent de mécanismes de contrôle et de responsabilisation supplémentaires, qui impliquent l'établissement de rapports sur les plans

nationaux de développement, l'Agenda 2063 et les ODD, et leur validation ultérieure par des comités de coordination interministériels et multipartites en vue de leur soumission à des plates-formes politiques de plus haut niveau.

Des États membres tels que le Burkina Faso, le Ghana, la Namibie et le Mali ont également des structures fonctionnelles pour coordonner les initiatives de développement au niveau infranational qui sont alignées sur le programme de l'Agenda 2063. Ces mécanismes constituent des plates-formes où les rapports de l'Agenda 2063 peuvent être examinés et où des actions peuvent être définies pour accélérer la mise en œuvre au niveau infranational.



SUIVI ET ÉVALUATION DE L'AGENDA 2063

L'adoption du FTYIP a conduit à un processus consultatif solide pour l'élaboration du Cadre de Suivi et d'Évaluation de l'Agenda 2063 et du Manuel des Indicateurs de Base correspondant, qui ont été adoptés en janvier 2018 ; ainsi, une architecture concise a été élaborée pour mettre en place des systèmes et des processus allant des structures nationales aux structures continentales.

En conséquence, le Comité technique spécialisé sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration, lors de sa réunion ministérielle en mars 2019, a recommandé que la CUA et l'AUDA-NEPAD prennent la direction de la coordination de la préparation et de la soumission aux organes politiques des rapports continentaux biennaux sur la performance de l'Agenda 2063. La méthodologie comprend un ensemble d'outils et de modèles pour la saisie, l'analyse, la visualisation des données et l'établissement de rapports standardisés basés sur les objectifs stipulés dans le FTYIP de l'Agenda 2063. En outre, la méthodologie comprend

également un tableau de bord qui indique les progrès globaux réalisés par rapport aux objectifs, aux domaines stratégiques prioritaires définis dans l'Agenda 2063.

Un séminaire co-organisé par la CUA et l'AUDA-NEPAD s'est tenu en novembre 2019 à Nairobi, au Kenya, auquel ont participé 75 représentants de 40 États membres de l'UA et de six CER. Le séminaire a permis aux États membres et aux CER participants de valider la méthodologie et d'entreprendre la préparation, pour la première fois, des rapports empiriques au niveau national et régional sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour la période 2013-2019.

Ce rapport à l'échelle continentale est un point culminant des rapports nationaux et régionaux mettant en évidence les progrès de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 aux niveaux national, régional et continental. Celui-ci sert également de rapport inaugural dans le cadre du cycle biennal de rapports de l'Agenda 2063.



STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES DE L'AGENDA 2063

Le Conseil exécutif a approuvé la stratégie de financement et de mobilisation des ressources de l'Agenda 2063 sur la mobilisation des ressources domestiques (MRD) et a en outre demandé à la Commission et à la BAD, en étroite collaboration avec la CEA et l'AUDA- NEPAD, de préparer une « *Feuille de route et un Guide sur le financement et la MRD de l'Agenda 2063* », sur la base de la « *Stratégie adoptée de financement, de MRD et de partenariat de l'Agenda 2063* », pour diffusion à grande échelle aux États membres, en proche collaboration avec les CER.

Pour rendre opérationnelle la stratégie de MRD, une série de réunions techniques conjointes ont été organisées avec la BAD, la CEA et l'AUDA, dans le but de constituer une plateforme de mobilisation des ressources qui sera le fer de lance de ce processus.

Ceci a abouti au lancement officiel du Groupe de Travail Technique (GTT) sur la MRD qui a eu lieu le 8 octobre 2019, à Addis-Abeba, en Éthiopie. Par la suite, la première réunion du GTT s'est tenue pour discuter des travaux

préparatoires et des questions pertinentes relatives à la mise en œuvre de la stratégie de la MRD.

Les principaux résultats de cette réunion ont été, entre autres, les suivants:

- Termes de référence du GTT et répartition des tâches entre les institutions membres ;
- La feuille de route pour la mise en œuvre, y compris l'approche technique de l'exercice et les besoins en ressources.

La réunion du GTT a également reconnu le Bureau Conjoint d'Appui du Secrétariat (JSSO) comme une structure clé de ce processus, en particulier pour le rôle de secrétariat.

En outre, un processus est en cours pour engager une société de conseil afin d'élaborer le Guide pour la MRD et la feuille de route pour sa mise en œuvre. Il est prévu que le guide MRD soit finalisé en 2020 et qu'ensuite, la diffusion et l'adoption dans les États membres commencent.



RECOMMANDATIONS

L'AUDA-NEPAD, en tant qu'agence de développement continental, devrait continuer à exercer un effet de levier par le biais de partenariats pour fournir des services de conseil basés sur la connaissance afin de soutenir les États membres dans la réalisation de leurs priorités nationales de développement, ainsi que jouer un rôle essentiel dans la diffusion des meilleures pratiques.

L'AUDA-NEPAD devrait soutenir le développement et le déploiement de nouveaux outils, de nouvelles approches et d'un soutien aux capacités institutionnelles des États membres afin d'améliorer l'élaboration et la planification intégrées des politiques nationales.

La mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 nécessitera une sensibilisation accrue du public au contenu et à la pertinence de l'agenda de développement continental dans les contextes locaux, mettant ainsi en évidence les synergies et les complémentarités entre les agendas de développement continentaux, régionaux et nationaux.

L'accent devrait être mis sur la nécessité de veiller à ce que le programme continental soit solidement ancré dans les processus et instruments de planification et de mise en œuvre aux niveaux national et sous-national.

Les États membres devraient ancrer l'Agenda 2063 dans les mécanismes institutionnels nationaux et régionaux existants, avec des interlocuteurs désignés pour améliorer la domestication, la coordination, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur l'Agenda 2063. L'institutionnalisation de rapports fondés sur des données probantes concernant l'Agenda 2063 dans tous les États membres de l'UA, les CER et les organes de l'UA au niveau continental est donc nécessaire pour examiner les progrès sur une base biennale.

Comme l'évaluation des progrès du continent dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 repose principalement sur la disponibilité des données et des informations, les systèmes statistiques nationaux devraient être renforcés.

L'Architecture Intégrée de Suivi et d'Évaluation, avec sa méthodologie fondée sur des données probantes pour l'établissement des rapports, élaborée par l'AUDA-NEPAD et la CUA, devrait être adoptée dans le cadre du cycle biennal de l'UA.

Les départements de la CUA et les autres organes et entités de l'UA sont instamment invités à fournir un soutien ciblé aux CER et aux États membres, sur la base des révélations figurant dans les rapports d'avancement sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Des mécanismes souples de mobilisation des ressources devraient être mis en place pour assurer une mise en œuvre fluide de l'Agenda 2063 au niveau national, régional et continental.

Une approche harmonisée et intégrée de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 permettra de réduire au minimum les doubles emplois, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mobiliser le soutien des parties prenantes et des partenaires du développement nationaux et internationaux. L'AUDA-NEPAD et la CUA devraient aider les États membres et les CER à utiliser la méthodologie pour faire rapport simultanément sur les deux agendas de développement.

La CUA et l'AUDA-NEPAD devraient assurer une coordination plus étroite entre l'Union africaine et le système des Nations unies pour veiller à ce que l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063, y compris leur alignement sur l'accord au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), soient intégrés dans les cadres de planification nationaux des États membres et contribuent positivement au développement de l'Afrique.



CONCLUSIONS

L'Agenda 2063, le cadre de développement à long terme de l'Union africaine, a été élaboré avec l'engagement des principales parties prenantes au développement aux niveaux national, régional et continental, notamment les universitaires, les décideurs, les responsables techniques du gouvernement et la société civile, y compris la diaspora, les groupes de réflexion et le secteur privé.

La mise en œuvre de l'Agenda 2063 s'est accélérée à tous les niveaux - national, régional et continental. Les six premières années de mise en œuvre ont vu des progrès remarquables dans la réalisation des objectifs définis dans le premier Plan Décennal de Mise en Œuvre.

Malgré ces progrès notables, il faudra redoubler d'efforts pour accélérer la mise en œuvre afin que le continent atteigne l'ensemble des cibles et objectifs définis dans l'Agenda 2063.

Pour obtenir davantage de résultats dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, le continent devra relever des défis clés, tels que le manque de données, les ressources adéquates tant humaines que financières, entre autres, qui ralentissent son cheminement vers un développement économique, social et culturel durable et inclusif. Cela nécessitera des efforts concertés et coordonnés aux niveaux infranational, national, régional et continental pour relever globalement les défis identifiés et exploiter les opportunités disponibles. Par exemple, l'exploitation de l'énorme potentiel latent du dividende démographique dans les processus économiques productifs stimulerait la poursuite, par le continent d'une croissance économique durable et inclusive.



ANNEXE 1 :

Tableau de bord continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063

AGENDA 2063 FIRST TEN YEAR IMPLEMENTATION PLAN					
TABLEAU DE BORD AU NIVEAU CONTINENTAL				Score global	32%
Domaine prioritaire	Agenda 2063 Objectif	Indicateurs Agenda 2063	Valeur cible 2019	Résultats relatifs aux cibles 2019	
ASPIRATION 1 : UNE AFRIQUE PROSPERE FONDEE SUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DEVELOPPEMENT DURABLE				29%	
Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous				56%	
1. Revenus, emplois et travail décent	1.1.1 Augmenter revenu par habitant 2013 d'au moins 30 %	RNB par habitant	1,482	51%	
	1.1.2 Réduire taux de chômage 2013 d'au moins 25%	Taux de chômage par groupe d'âge, par sexe	10.9%		
2. La pauvreté, l'inégalité et la faim	1.2.1 Réduire retard de croissance chez les enfants à 10 % et l'insuffisance pondérale à 5 %	b) Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	13.1%	36%	
	1.2.2 Réduire la proportion 2013 de la population n'ayant pas accès à l'eau potable de 95 %	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	86.4%		
3. Habitats modernes et vivables et services de base de qualité	1.3.1 Accroître l'accès et l'utilisation de l'électricité et de l'internet d'au moins 50 % sur niveaux 2013	a) % de ménages ayant accès à l'électricité	74.7%	80%	
		b) % de ménages utilisant l'électricité	36.1%		
		c) % de la population ayant accès à l'internet	28.3%		
Objectif 2 : Des citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation				24%	
1. Révolution des compétences axée sur l'éducation et les IST	2.1.1 Taux de scolarisation de la petite enfance au moins égal à 300 % du taux de 2013	% d'enfants en âge préscolaire inscrits à l'école maternelle	85.8%	24%	
	2.1.2 Taux de scolarisation dans l'éducation de base: 100%	Taux net de scolarisation par sexe et par âge dans le primaire	90.7%		
	2.1.3 Accroître le nombre d'enseignants qualifiés d'au moins 30 % avec l'accent sur les STEM	Proportion d'enseignants qualifiés en sciences ou technologie ou en ingénierie ou en mathématiques par sexe et par niveau (primaire et secondaire)	67.3%		
	2.1.4 L'enseignement secondaire universel (y compris les lycées technologiques) avec taux de scolarisation de 100 %	Taux net de scolarisation dans le secondaire par sexe	70.3%		
Objectif 3 : Des citoyens en bonne santé et bien nourris				43%	
1. Santé et nutrition	3.1.1 Augmenter d'au moins 30 % les niveaux 2013 des accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive	Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant eu accès à des services de santé sexuelle et génésique au cours des 12 derniers mois	39.7%	43%	
		a) Taux de mortalité maternelle	239		
	3.1.2 Réduire d'au moins 50 % les taux 2013 de mortalité maternelle	b) Taux de mortalité néo-natale	14.1		
		c) Taux de mortalité des moins de cinq ans	44.9		
		3.1.3 Réduire d'au moins 80 % l'incidence 2013 du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose	Nombre de nouvelles infections par le VIH pour 1000 habitants		
	Incidence de la tuberculose pour 1000 personnes par an		132.7		
	Incidence du paludisme pour 1000 par an		65.9		
3.1.4 L'accès aux ARV est de 100 %.	% de la population avec VIH éligible ayant accès au traitement ARV	85.6%			

Domaine prioritaire	Agenda 2063 Objectif	Indicateurs Agenda 2063	Valeur cible 2019	Résultats relatifs aux cibles 2019
Objectif 4 : Économies transformées et création d'emplois				16%
1. Une croissance économique durable et inclusive	4.1.1 Un taux de croissance annuel du PIB d'au moins 7 %	PIB réel	7%	17%
2. Fabrication / Industrialisation et valeur ajoutée axées sur la STI	4.2.1 Valeur réelle manufacturière dans PIB: 50 % plus que 2013	Valeur ajoutée manufacturière en % du PIB	12.7%	24%
3. Diversification et résilience de l'économie	4.3.1 Au moins 1 % du PIB est alloué à la recherche scientifique, technologique et d'innovation et au développement entrepreneurial STI	Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB	0.8%	9%
4. Accueil / Tourisme	4.4.1 La part du tourisme dans le PIB en termes réels augmentée d'au moins 100 %	Valeur ajoutée du tourisme en proportion du PIB	4.1%	10%
Objectif 5 : Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues				2%
1. Productivité et production agricoles	5.1.1 Doubler la productivité totale des facteurs agricoles	Productivité totale des facteurs agricoles	2.3% par an	2%
	5.1.2 Au moins 10 % des petits exploitants agricoles passent à l'agriculture commerciale à petite échelle dont au moins 30 % de femmes	% de petits exploitants agricoles passant à l'agriculture commerciale à petite échelle, par sexe	23.7%	
Objectif 6 : Une économie bleue/océanique pour une croissance économique accélérée				21%
1. Ressources marines et énergie	6.1.1 Augmenter d'au moins 50 % la valeur ajoutée du secteur de la pêche en termes réels d'ici 2023	Valeur ajoutée du secteur de la pêche en % du PIB	1.2%	21%
	6.1.2 Contribution de la biotechnologie marine au PIB augmentée en termes réels d'au moins 50 % sur 2013	Valeur ajoutée de la biotechnologie marine en % du PIB	..	
Objectif 7 : Économies et communautés durables sur le plan environnemental et résilientes au climat				25%
1. Biodiversity, conservation and sustainable natural resource management.	7.1.1 Au moins 30 % des terres agricoles sont placées sous une pratique de gestion durable	% de terres agricoles placées sous gestion durable des terres.	22.2%	25%
	7.1.2 Au moins 17 % des eaux terrestres et intérieures et 10 % des zones côtières et marines sont préservés	a) % des zones terrestres et des eaux intérieures préservées.	25.5%	
ASPIRATION 2 : UN CONTINENT INTÉGRÉ, UNI SUR LE PLAN POLITIQUE ET ANCRÉ DANS LES IDÉAUX DU PANAFRICANISME ET LA VISION DE LA RENAISSANCE AFRICAINE				44%
Objectif 8 : Une Afrique unie (fédérale ou confédérée)				11%
1. Intégration politique et économique	8.1.1 Membre actif de la Zone de libre-échange africaine	Nombre de barrières non tarifaires (BNT) éliminées	..	11%
	8.1.2 Volume du commerce intra-africain au moins trois fois supérieur au niveau 2013	Évolution de la valeur du commerce intra-africain par an (en USD)	\$35 milliards	
Objectif 9 : Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles				92%
1. Institutions financières et monétaires	9.1.1 Accélération de la réalisation de la zone de libre-échange continentale	Existence d'une zone de libre échange continentale ratifiée par tous les États membres	100%	92%
Objectif 10 : Une infrastructure de classe mondiale sur tout le continent				29%
1. Connectivité des communications et des infrastructures	10.1.1 La préparation nationale pour la mise en œuvre du chaînon manquant de la route transafricaine est réalisée	% des progrès réalisés dans la mise en œuvre du chaînon manquant de la route transafricaine	100%	29%
	10.1.2 Préparation nationale pour la connectivité des pays au réseau ferroviaire africain à grande vitesse d'ici 2019	% des progrès réalisés dans la mise en œuvre du réseau ferroviaire africain à grande vitesse	100%	
	10.1.3 Ouverture totale du ciel aux compagnies aériennes africaines	Nombre de protocoles sur le ciel ouvert africain mis en œuvre	..	
	10.1.4 Augmenter la production et la distribution d'électricité d'au moins 50 % d'ici 2020	Nombre de méga watts ajoutés au réseau national	3,118	
	10.1.5 Doubler la pénétration des TIC et leur contribution au PIB	Proportion de la population utilisant des téléphones mobiles	96.1%	
		% de la contribution des TIC au PIB	6.4%	

Domaine prioritaire	Agenda 2063 Objectif	Indicateurs Agenda 2063	Valeur cible 2019	Résultats relatifs aux cibles 2019
ASPIRATION 3: UNE AFRIQUE DE BONNE GOUVERNANCE, DE DEMOCRATIE, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, DE JUSTICE ET D'ETAT DE DROIT				16%
Objectif 11 : Valeurs, pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit sont solidement ancrés				27%
1. Les valeurs et pratiques démocratiques sont la norme	11.1.1 Au moins 70 % des gens croient qu'ils sont autonomisés et qu'ils tiennent leurs dirigeants responsables	% de personnes qui pensent qu'il existe des mécanismes et des institutions de contrôle efficaces pour tenir leurs dirigeants responsables	42%	27%
	11.1.2 Au moins 70 % des personnes estiment que la presse/l'information est libre et que la liberté d'expression est garantie	% de personnes qui estiment que la liberté de la presse existe.	42%	
	11.1.3 Au moins 70 % du public considère que les élections sont libres, équitables et transparentes	% de personnes qui considèrent que les élections sont libres, équitables et transparentes.	42%	
	11.1.4 La Charte africaine de la démocratie est signée, ratifiée et domestiquée d'ici 2020	- Signé		100%
- Ratifié			100%	
- Intégré la Charte africaine de la démocratie			90%	
Objectif 12 : Des institutions compétentes et un leadership transformateur à tous les niveaux				4%
1. Institutions et Leadership	12.1.1 Au moins 70 % du public reconnaît que la fonction publique est professionnelle, efficace, réceptive, responsable, impartiale et exempte de corruption	Proportion de personnes qui ont eu au moins un contact avec un agent public et qui ont versé un pot-de-vin à un agent public ou à qui ces agents publics ont demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	42%	4%
ASPIRATION 4 : UNE AFRIQUE VIVANT DANS LA PAIX ET DANS LA SECURITE				48%
Objectif 13 : La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées				24%
Maintien et préservation de la paix et de la sécurité	13.1.1 Le niveau de conflit émanant de l'ethnicité, de toutes formes d'exclusion, des différences religieuses et politiques est de 50% max. des niveaux 2013	Nombre de décès liés au conflit pour 100 000 habitants	..	24%
Objectif 14 : Une Afrique stable et pacifique				45%
1. Structure institutionnelle des instruments de l'UA sur la paix et la sécurité	14.1.1 Faire Taire les Armes d'ici 2020	Nombre de conflits armés	..	45%
Objectif 15 : Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle				76%
1. Opérationnalisation des piliers de l'APSA	15.1.1 Le Conseil national de la paix est établi d'ici 2016	Existence d'un conseil national de la paix.	100%	76%
ASPIRATION 5 : UNE AFRIQUE DOTE D'UNE FORTE IDENTITE CULTURELLE, D'UN PATRIMOINE COMMUN, ET DE VALEURS ET D'ETHIQUE PARTAGEES				12%
Objectif 16 : La Renaissance culturelle africaine est prééminente				12%
1. Valeurs et idéaux du panafricanisme	16.1.1 Au moins 60 % du contenu des cursus éducatifs sont consacrés à la culture, aux valeurs et à la langue africaines indigènes et ciblent les écoles primaires et secondaires	Proportion du contenu des programmes d'études sur la culture, les valeurs et la langue africaines indigènes dans les écoles primaires et secondaires	36%	12%
ASPIRATION 6 : UNE AFRIQUE DONT LE DEVELOPPEMENT EST AXE SUR LES POPULATIONS, QUI S'APPUIENT SUR LE POTENTIEL DE SES POPULATIONS				39%
Objectif 17 : Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie				37%
1. Autonomisation des femmes	17.1.1 L'égalité des droits économiques pour les femmes, y compris le droit de posséder et d'hériter de biens, de signer un contrat, d'épargner, d'enregistrer et de gérer une entreprise et de posséder et d'exploiter un compte bancaire d'ici 2026	Proportion de femmes dans la population agricole totale ayant des droits de propriété ou de sécurité sur les terres agricoles	46.1%	41%
	17.1.2 Au moins 30% de tous les élus locaux, régionaux et nationaux sont des femmes ainsi que dans les institutions judiciaires	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les organes régionaux et locaux	18%	
2. Violence et discrimination contre les femmes et les filles	17.2.1 Réduire d'au moins 20 % les niveaux 2013 de la violence contre les femmes et les filles	Proportion de femmes et de filles victimes de violences sexuelles et physiques	93.9	34%
	17.2.2 Réduire de 50 % toutes les normes sociales et pratiques coutumières préjudiciables aux femmes et aux filles ainsi que celles qui encouragent la violence et la discrimination contre les femmes et les filles	Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines/excision par âge	24.2%	
	17.2.3 Éliminer tous les obstacles à l'éducation, à la santé et aux services sociaux de qualité pour les femmes et les filles d'ici 2020	Proportion d'enfants dont la naissance est enregistrée au cours de la première année	60%	

Domaine prioritaire	Agenda 2063 Objectif	Indicateurs Agenda 2063	Valeur cible 2019	Résultats relatifs aux cibles 2019
Objectif 18 : Jeunes et enfants engagés et responsabilisés				42%
1. Autonomisation des jeunes et droits des enfants	18.1.1 Réduire d'au moins 25 % le taux 2013 de chômage des jeunes notamment des jeunes femmes	Taux de chômage des jeunes, par sexe	15%	42%
	18.1.2 Arrêter toutes formes de violence, le travail des enfants, le mariage des enfants et la traite des êtres humains	Pourcentage d'enfants engagés dans le travail des enfants	9.2%	
		% d'enfants engagés dans le mariage d'enfants	5.1%	
		% d'enfants victimes de la traite des êtres humains	5.4%	
18.1.3 La pleine application des dispositions de la Charte africaine de la jeunesse est réalisée	Niveau de mise en œuvre des dispositions de la Charte africaine de la jeunesse par les États membres	60%		
ASPIRATION 7 : L'AFRIQUE, UN PARTENAIRE MONDIAL FORT ET INFLUENT				26%
Objectif 19 : L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique				50%
1. La place de l'Afrique dans les affaires mondiales	19.1.1 Système statistique national pleinement fonctionnel	Adoption d'une législation statistique conforme aux principes fondamentaux de la statistique officielle	100%	50%
		Proportion du budget national pour la mise en œuvre d'un système statistique fonctionnel	1.8%	
		Existence d'accords institutionnels formels pour la coordination de l'établissement des statistiques officielles	100%	
Objectif 20 : L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement				18%
1. Marchés des capitaux	20.1.1 Le marché national des capitaux finance au moins 10 % des dépenses de développement	Proportion du budget du secteur public financée par les marchés de capitaux nationaux	20.9%	15%
2. Régime fiscal et recettes du secteur public	20.1.2 Les recettes fiscales et non fiscales publiques doivent couvrir au moins 75 % des dépenses courantes et de développement	Recettes fiscales totales en % du PIB	51.8%	2%
3. Aide au développement	20.1.3 La part de l'aide dans le budget national est de 25% max. du niveau 2013	Total de l'APD en pourcentage du budget national	12.1%	39%
		Ressources collectées par des mécanismes de financement innovants en % du budget national	16.2%	

ANNEXE 2 :

Profils pays

NOTES

Les tableaux ci-dessous sont des annexes au premier rapport continental sur la mise en œuvre du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. L'annexe contient les profils de trente (31) États membres de l'Union africaine (UA).

Les scores sont basés sur les objectifs fixés dans le premier plan décennal de mise en œuvre 2014 - 2023, appliqués aux valeurs de base de chaque État membre en 2013. Ainsi, l'évaluation des performances est effectuée sur la base de la valeur de base de chaque pays en 2013 par rapport à la valeur attendue en 2019.

Les profils mettent en évidence certains des domaines dans lesquels chaque État membre de l'UA a obtenu de bons résultats dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063. En outre, les domaines dans lesquels les résultats de la mise en œuvre ont été plutôt faibles sont également mis en évidence, ainsi que les domaines dans lesquels un soutien supplémentaire pourrait être nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063.



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter le taux net de scolarisation dans les écoles maternelles;
- Réduire les taux de mortalité maternelle et des enfants de moins de cinq ans;
- Réduire l'incidence de la tuberculose;
- Renforcer l'industrie manufacturière et l'industrialisation;
- Renforcer les institutions et les processus de gouvernance;
- Augmenter la production et la productivité de l'agriculture.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	67%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	67%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	60%
Économies transformées et création d'emplois	44%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	22%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	83%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	9%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	76%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	42%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	74%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	76%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	37%

Bénin mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	71%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	0%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	50%
Économies transformées et création d'emplois	1%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	18%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	74%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	5%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	51%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	28%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	36%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	48%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Améliorer la scolarisation dans l'enseignement de base et secondaire;
- Augmenter la contribution du tourisme au PIB national;
- Réduire l'incidence du paludisme;
- Augmenter la contribution du secteur de la pêche au PIB;
- Renforcement des statistiques et des systèmes de suivi et d'évaluation.

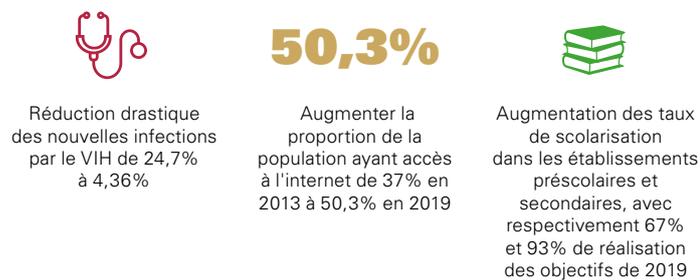
Bostwana mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	100%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	47%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	14%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	54%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	0%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	51%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	27%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	0%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	7%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Renforcer les statistiques et les systèmes de suivi et d'évaluation;
- Promouvoir la science, la technologie et l'innovation;
- Améliorer la fabrication et l'industrialisation;
- Renforcer la croissance durable et la diversification économique;
- Réduire les taux de mortalité maternelle et des enfants de moins de cinq ans;
- Renforcer la contribution du tourisme dans le PIB national.



Burkina Faso mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans;
- Améliorer l'accès de la population à l'eau potable;
- Accroître l'accès à l'internet;
- Augmenter les taux de scolarisation dans l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire;
- Réduire les taux de mortalité maternelle, néo-natale et des moins de 5 ans;
- Renforcer les mesures de lutte contre la corruption et de responsabilisation.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	81%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	18%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	58%
Économies transformées et création d'emplois	3%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	20%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	29%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	12%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	100%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	62%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	60%



République Centrafricaine mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale;
- Accroître la connectivité des infrastructures;
- Réduire la discrimination et la violence fondées sur le sexe;
- Lutter contre le travail des enfants, le mariage des enfants et la traite des êtres humains;
- Renforcer les institutions et les dirigeants pour améliorer la prestation de services.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	33%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	9%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	34%
Économies transformées et création d'emplois	19%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	5%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	23%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	13%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	85%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	50%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	0%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	93%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Tchad mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés

61,8%

Augmentation de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable de 42,9% à 61,8



Le pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité a remarquablement augmenté

5%

Le pourcentage de ménages ayant accès à l'internet est passé de 3,5% en 2013 à 5% en 2016

Domaines où les progrès ont été lents

0,6%

Le taux de croissance annuel du PIB s'est élevé à 0,6%, bien en deçà de l'objectif de 7% fixé pour 2019



Taux élevé de mortalité maternelle de 860 pour 100 000 naissances vivantes, selon les données de base



Faible taux de scolarisation, en particulier au niveau de l'éducation de base

Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Renforcer les capacités en matière de statistiques, de gestion des données, de suivi et d'établissement de rapports;
- Renforcer les institutions et promouvoir la bonne gouvernance;
- Promouvoir des mesures, telles que l'industrie manufacturière, qui stimulent les taux de croissance du PIB et augmentent le revenu national brut du pays;
- Éliminer les obstacles à une éducation, une santé et des services sociaux de qualité pour les femmes et les filles.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	76%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	2%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	13%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	22%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	31%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	3%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	21%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	56%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Côte d'Ivoire mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Des mesures qui renforceront la confiance du grand public dans les élections - en percevant les élections comme libres, équitables et transparentes;
- Renforcer les mécanismes et les institutions de contrôle pour tenir les dirigeants responsables;
- Améliorer la liberté de la presse et la liberté d'expression;
- Augmenter le pourcentage de zones terrestres et d'eaux intérieures qui sont préservées.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	79%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	40%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	2%
Économies transformées et création d'emplois	45%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	100%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	17%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	0%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	100%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	17%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	63%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	100%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	33%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	2%

Egypte mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	48%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	0%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	97%
Économies transformées et création d'emplois	3%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	3%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	0%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	46%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	74%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire les taux de mortalité néo-natale et des enfants de moins de cinq ans;
- Stimuler la fabrication et l'industrialisation;
- Promouvoir la science, la technologie et l'innovation;
- Renforcement des statistiques, des données et des systèmes de suivi et de notification.



Eswatini mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Accroître les investissements dans la recherche et l'innovation afin d'accélérer la croissance et la diversification de l'économie;
- S'attaquer aux niveaux élevés du taux de mortalité maternelle et du taux de mortalité des moins de cinq ans, qui s'élevaient respectivement à 474 pour 100 000 naissances vivantes et 70 pour 1000 naissances vivantes;
- Renforcement des statistiques, de la gestion des données, du suivi, de l'évaluation et des systèmes de notification.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	71%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	33%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	64%
Économies transformées et création d'emplois	25%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	100%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	9%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	8%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	0%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	36%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Éthiopie mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	68%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	57%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	93%
Économies transformées et création d'emplois	48%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	9%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	83%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	87%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	100%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	88%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	100%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	100%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	11%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	67%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter la production et la productivité de l'agriculture;
- Lutter contre l'incidence de la tuberculose;
- Augmenter le taux d'emploi, en particulier chez les jeunes;
- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans;
- Augmenter les taux de scolarisation dans les écoles maternelles et secondaires;
- Accroître la capacité à générer des ressources intérieures grâce à un système fiscal efficace.

Ghana mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	33%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	7%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	100%
Économies transformées et création d'emplois	4%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	92%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	100%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	100%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	7%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	43%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	12%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	27%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire les nouvelles infections par le VIH;
- Améliorer la contribution du tourisme au PIB national;
- Création d'emplois et réduction du taux de chômage, en particulier chez les jeunes;
- Améliorer le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire;
- Augmenter la valeur ajoutée manufacturière;
- Renforcer la protection des sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce;
- Augmenter la part du budget du secteur public financée par les marchés de capitaux nationaux.

Guinée mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	51%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	38%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	100%
Économies transformées et création d'emplois	41%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	100%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	38%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	56%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	17%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	22%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	21%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Renforcement des mécanismes et des institutions de contrôle pour la responsabilisation, l'examen collectif et la mise en œuvre conjointe;
- Accroître la proportion de femmes ayant des droits de propriété ou de sécurité sur les biens d'équipement - y compris les terres agricoles;
- Augmenter la contribution des recettes fiscales totales au PIB;
- Réduction des taux de mortalité maternelle et néo-natale.



Lesotho mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés

36,9%

Le pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité est passé de 27,8% en 2013 à 36,9% en 2019

87%

Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 77,3% à 87% au cours de la période considérée

13,4%

La valeur ajoutée manufacturière en % du PIB est passée de 10,6% à 13,4%

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	67%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	27%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	6%
Économies transformées et création d'emplois	24%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	50%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	61%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	17%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	73%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	23%

Domaines où les progrès ont été lents



La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants est passée de 10% en 2013 à 11% en 2019

0,1%

Le taux de croissance annuel du PIB est passé de 1,8% en 2013 à 0,1% en 2019



Les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB sont passées de 53,5% à 46,2%

Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants;
- Réduire les taux de mortalité maternelle;
- Réduire le pourcentage d'enfants qui travaillent;
- Réduire l'incidence du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose;
- Promouvoir la science, la technologie et l'innovation;
- Renforcer les systèmes de statistiques, de gestion des données, de suivi et d'établissement de rapports.



Lebéria mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Le taux de chômage des jeunes atteint remarquablement l'objectif de 2019, soit 81%



A signé et ratifié la Charte africaine de la démocratie



La proportion de la population ayant accès à l'internet et à l'électricité a augmenté de façon remarquable

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	35%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	0%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	28%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	4%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	22%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	22%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	39%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Domaines où les progrès ont été lents

661

Le taux de mortalité maternelle a été légèrement réduit, passant de 674 à 661 pour 100 000 naissances vivantes



Seuls 35 % de la population séropositive éligible ont eu accès à un traitement antirétroviral en 2019

4,05%

4,05% des zones terrestres et des eaux intérieures sont préservées, ce qui représente 24% de l'objectif de 2019

Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire les taux de mortalité maternelle et néo-natale;
- Réduire l'incidence de la tuberculose;
- Augmentation de la proportion de la population admissible vivant avec le VIH et ayant accès au traitement antirétroviral;
- Renforcer les statistiques, les données, le suivi, l'évaluation et les systèmes de rapport;
- Promouvoir la gestion des ressources naturelles.

Madagascar mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire le retard de croissance et l'insuffisance pondérale chez les enfants;
- Réduire la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable;
- Améliorer le système statistique national;
- Augmenter la productivité agricole;
- Accroître la pénétration des TIC et leur contribution au PIB;
- Renforcer le développement institutionnel.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	0%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	0%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	28%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	0%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	14%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%



Mali mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire l'incidence de la tuberculose et du paludisme;
- Augmenter la contribution de l'industrie manufacturière au PIB;
- Augmenter les taux de scolarisation au niveau de l'éducation de base;
- Renforcer la biodiversité, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles;
- Renforcer les statistiques, la gestion des données, le suivi, l'évaluation et les systèmes de compte rendu.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	16%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	3%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	1%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	1%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	28%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	10%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	21%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	1%



Mozambique mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire;
- Promouvoir des mesures qui renforcent la contribution de l'industrie manufacturière au PIB;
- Renforcement du secteur de la pêche;
- Entreprendre des interventions qui augmentent la contribution des recettes fiscales au PIB national.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	74%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	60%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	6%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	2%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	22%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	35%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	56%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	7%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	58%



Namibie mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Renforcer les mécanismes et les institutions de contrôle pour la responsabilisation;
- Augmenter la proportion du budget du secteur public qui est financée par les marchés de capitaux nationaux;
- Mettre en place des mesures qui amélioreront la liberté d'expression et la presse;
- Taux de scolarisation dans l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	73%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	4%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	12%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	25%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	42%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	9%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	2%

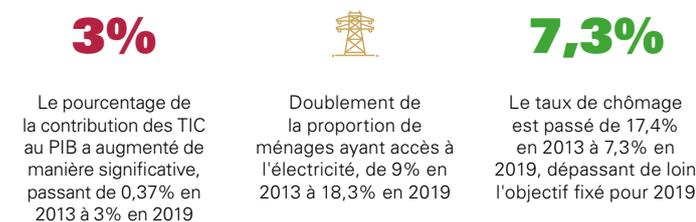
Niger mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	85%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	16%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	25%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	100%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	17%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	0%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	0%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter la part des recettes fiscales totales dans le PIB national;
- Renforcement du secteur de la pêche;
- Réduire les taux de mortalité maternelle et des enfants de moins de cinq ans;
- Réduire l'incidence de la tuberculose et du paludisme;
- Augmenter les taux de scolarisation aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire;
- Renforcer les systèmes de statistiques, de gestion des données, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.

Nigeria mise en œuvre de l'Agenda 2063



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés

11,1%

La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 28,7% à 11,1%

42,0%

La proportion de la population ayant accès à Internet a augmenté de façon exponentielle, passant de 19,1% à 42,0%

66%

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 59,6% à 66%

Domaines où les progrès ont été lents

0,5%

Le pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité n'a augmenté que de 0,5%, contre 56% auparavant

60,5%

Le taux net de scolarisation dans le primaire n'a que très peu augmenté, passant de 59,1% à 60,5%



Le taux de chômage est passé de 10% à 23,1% au cours de la période considérée

Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire le taux de chômage;
- Augmenter la production et la distribution d'électricité;
- Réduire l'incidence de la tuberculose;
- Promouvoir des mesures qui augmentent le revenu par habitant et contribuent à accroître les taux de croissance du PIB - comme l'industrie manufacturière;
- Renforcement du secteur de la pêche;
- Renforcer les statistiques, la gestion des données, le suivi et les systèmes de notification.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	59%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	1%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	10%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	17%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	0%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	56%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	6%

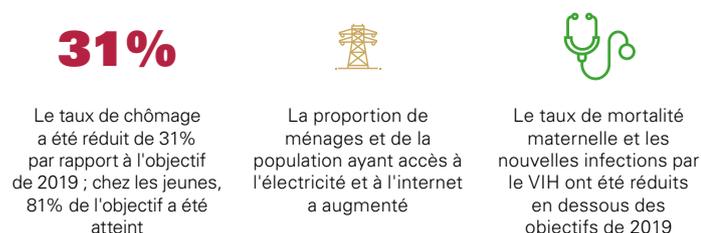


Rwanda mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter le pourcentage de zones terrestres et d'eaux intérieures préservées;
- Augmenter la productivité totale des facteurs agricoles;
- Améliorer les taux de scolarisation dans le pré-primaire et le secondaire;
- Augmentation de la valeur ajoutée manufacturière en % du PIB;
- Ressources collectées par des mécanismes de financement innovants en % du budget national.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	81%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	100%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	83%
Économies transformées et création d'emplois	32%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	1%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	100%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	79%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	100%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	100%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	70%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	100%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	100%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	76%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	52%



Sénégal mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés

12,5%

Le taux de chômage est passé de 25,7% en 2013 à 12,5% en 2019, dépassant de plus de 200% l'objectif fixé pour 2019



L'incidence du paludisme a remarquablement diminué, la réduction réelle dépassant de plus de 200% l'objectif fixé pour 2019



Le nombre de mégawatts ajoutés au réseau électrique national a dépassé de 15% l'objectif fixé pour 2019

Domaines où les progrès ont été lents



Les résultats concernant le pourcentage de zones terrestres et d'eaux intérieures préservées sont restés en deçà de l'objectif

6,4%

Le taux de croissance annuel du PIB a atteint 6,4%, ce qui est inférieur à l'objectif de 7



Les recettes fiscales totales en % du PIB ont augmenté à un rythme beaucoup plus lent que le taux cible

Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire le pourcentage d'enfants qui travaillent et se marient;
- Augmenter la contribution en pourcentage des TIC au PIB;
- Augmenter le volume et la valeur du commerce intra-africain;
- Augmentation de la valeur ajoutée manufacturière en % du PIB;
- Augmenter les inscriptions dans les écoles pré-primaires et secondaires;
- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	86%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	100%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	100%
Économies transformées et création d'emplois	40%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	21%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	56%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	6%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	71%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	100%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	89%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	87%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	100%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	100%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	28%



Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire le taux de chômage, en particulier chez les jeunes;
- Augmenter le pourcentage de la contribution des TIC au PIB;
- Accroître la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB;
- Augmentation des taux de croissance annuels du PIB;
- Augmenter les recettes fiscales totales en % du PIB;
- Renforcer les systèmes de statistiques, de gestion des données, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	20%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	45%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	1%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	8%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	62%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	0%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	3%



L'Afrique du Sud mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter la proportion des ressources collectées par des mécanismes de financement innovants du budget national;
- Réduire le taux de chômage, en particulier chez les jeunes;
- Accroître le volume et la valeur du commerce intra-africain;
- Augmenter le pourcentage de terres agricoles faisant l'objet de pratiques de gestion durable des terres;
- Améliorer le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire;
- Augmenter les mégawatts sur le réseau électrique national.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	29%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	0%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	7%
Économies transformées et création d'emplois	14%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	75%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	1%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	25%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	48%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	4%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	100%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	1%

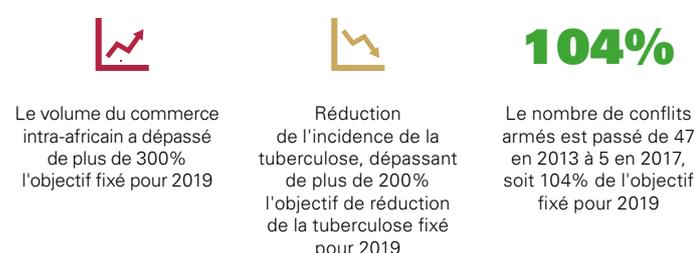


Soudan mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire les taux de mortalité maternelle, des moins de cinq ans et néonatale;
- Stratégies innovantes de réduction de l'incidence du paludisme et du VIH;
- Augmenter le RNB par habitant;
- Accroître la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB;
- Réduire le taux de chômage;
- Améliorer les taux de scolarisation dans le pré-primaire et le secondaire.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	12%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	4%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	0%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	100%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	24%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	17%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	43%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	36%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	0%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	32%



Tanzanie mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Réduire les taux de mortalité maternelle, néo-natale et des enfants de moins de cinq ans;
- Réduire les niveaux de violence à l'égard des femmes et des filles;
- Réduire le nombre de nouvelles infections par le VIH;
- Améliorer l'efficacité institutionnelle, renforcer le leadership et promouvoir la bonne gouvernance;
- Renforcer l'économie bleue / océanique;
- Renforcer les statistiques, la gestion des données, le suivi et les systèmes de notification.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	60%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	12%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	6%
Économies transformées et création d'emplois	82%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	3%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	81%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	15%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	16%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	31%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	17%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	100%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	29%



Togo mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter le taux net de scolarisation dans les établissements préscolaires et secondaires;
- Augmenter le pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité;
- Réduire le nombre de nouvelles infections par le VIH;
- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans;
- Augmenter la proportion de la population ayant accès à l'eau potable;
- Renforcer les statistiques, la gestion des données, le suivi et les systèmes de notification.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	70%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	32%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	100%
Économies transformées et création d'emplois	47%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	17%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	100%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	22%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	2%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	15%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	17%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	69%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	62%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	71%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	34%



Tunisie mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	82%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	11%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	47%
Économies transformées et création d'emplois	11%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	63%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	80%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	100%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	10%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	44%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	55%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	0%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	100%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	40%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	41%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	31%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Augmenter le taux d'emploi, en particulier chez les jeunes;
- Réduire l'incidence des nouvelles infections par le VIH;
- Augmenter la part des TIC dans le PIB national;
- Réduire le travail des enfants;
- Augmentation du pourcentage des recettes fiscales totales dans le PIB national;
- Accroître le volume et la valeur du commerce intra-africain;
- Renforcement des statistiques, de la gestion des données, du suivi, de l'évaluation et des systèmes de notification.



Ouganda mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	60%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	0%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	100%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	16%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	16%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	50%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	0%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	67%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	34%

Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Renforcer la création d'emplois et réduire le chômage, en particulier chez les jeunes;
- Accroître le pourcentage d'enfants d'âge préscolaire fréquentant l'école maternelle et maintenir le taux net de scolarisation dans le primaire;
- Accroître la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB;
- Augmenter la contribution du tourisme, des TIC et de la pêche au PIB;
- Accroître les ressources collectées par des mécanismes de financement innovants en pourcentage du budget national;
- Augmenter la proportion de la population ayant accès à l'eau potable.



La Zambie mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Accroître les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat, en particulier pour les femmes et les jeunes;
- Réduire l'incidence du VIH et maintenir un accès accru au TAR;
- Augmenter la capacité de production d'énergie durable;
- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans;
- Réduire les taux de mortalité néonatale.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	15%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	31%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	94%
Économies transformées et création d'emplois	0%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	83%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	17%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	0%
Une Afrique stable et pacifique	0%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	0%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	21%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	0%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	0%



Zimbabwe mise en œuvre de l'Agenda 2063

Évaluation des performances



Domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été réalisés



Domaines où les progrès ont été lents



Domaines d'appui pour accélérer la mise en œuvre l'Agenda 2063

- Favoriser la création d'emplois en renforçant des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et le tourisme;
- Réduire l'incidence des nouvelles infections par le VIH;
- Réduire les taux de mortalité néo-natale et des enfants de moins de cinq ans;
- Augmenter la production et la distribution d'électricité;
- Renforcer les systèmes de statistiques, de gestion des données, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.

Performance sur les objectifs

Objectif de l'Agenda 2063	Statut
Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous	56%
Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation	8%
Des citoyens en bonne santé et bien nourris	72%
Économies transformées et création d'emplois	25%
Une agriculture moderne pour une productivité accrue	0%
Une économie bleue/océanique pour une économie accélérée	0%
Des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat	0%
Afrique unie (fédérale ou confédérée)	0%
Mise en place et fonctionnement des principales institutions financières et monétaires continentales	100%
Des infrastructures de classe mondiale sillonnent l'Afrique	0%
Des valeurs et des pratiques démocratiques, des principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit bien ancrés	8%
Des institutions compétentes et un leadership transformé en place à tous les niveaux	0%
La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	100%
Une Afrique stable et pacifique	100%
Une architecture africaine de paix et de sécurité pleinement fonctionnelle et opérationnelle	100%
La Renaissance culturelle africaine est prépondérante	0%
L'égalité totale des sexes dans tous les domaines de la vie	46%
Engagement et autonomisation des jeunes et des enfants	100%
L'Afrique comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique	51%
L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	33%

ANNEXE 3 : Méthodologie

Etapes clés de la préparation des rapports sur la mise en œuvre de l'agenda 2063



Guidés par le Cadre de Suivi et d'Évaluation (S&E) approuvé de l'UA et le Manuel d'Indicateurs de l'UA sur l'Agenda 2063, la CUA et l'AUDA-NEPAD ont développé une méthodologie empirique pour évaluer et faire rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 au niveau national, régional et continental. La méthodologie a été validée au niveau continental par les États membres, les CER, les organes de l'UA et d'autres acteurs du développement lors d'un séminaire organisé en novembre 2019 à Nairobi, au Kenya, auquel ont participé 40 États membres de l'UA et six communautés économiques régionales.

Les États membres et les CER ont été orientés sur les modèles de données et de rapports narratifs de l'Agenda 2063 et ont reçu une formation pratique sur la saisie des données à l'aide du Cadre de S&E et du Manuel d'Indicateurs de l'UA sur l'Agenda 2063. Les principaux documents de référence comprenaient également le Document-Cadre de l'Agenda 2063, le Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063, et les directives techniques pour les Rapports de S&E 2019 de l'Agenda 2063 avec les modèles de saisie de données et de rapports associés.

La méthodologie a été déployée aux CER et aux États membres pour servir de guide principal dans la préparation de leurs premiers rapports nationaux et régionaux sur l'état d'avancement de l'Agenda 2063.

Les rapports des États membres et des CER ont été validés au niveau national et régional avant d'être soumis à la CUA et à l'AUDA-NEPAD par les voies officielles du gouvernement. La CUA et l'AUDA-NEPAD ont examiné les rapports nationaux, en mettant l'accent sur l'analyse et la consolidation des données saisies. Les modèles de données ont été renvoyés aux États membres pour une nouvelle validation et ont finalement été soumis à nouveau à la CUA et à l'AUDA-NEPAD.

À la réception des rapports d'avancement validés des États membres et des CER, le rapport continental a été produit. Le rapport est basé sur les soumissions reçues de trente et un (31) États membres de l'UA et de six (6) CER. Le rapport fournit une évaluation de la performance du continent par rapport aux objectifs de 2019, calibrée à partir des valeurs cibles attendues dans le Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063.

■ Saisie et sources des données

Le modèle de saisie des données a été construit autour des 66 indicateurs de base du Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063. Il a servi d'instrument principal pour la saisie des données nationales sur les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs de développement continental. En outre, une note technique sur la saisie des données a également été élaborée en tant que partie intégrante du Manuel de S&E de l'Agenda 2063.

Une condition préalable au processus de rapport de 2019 de l'Agenda 2063 était que les données soient collectées par le biais de divers systèmes nationaux et régionaux. À cet égard, le processus a mis l'accent sur la saisie, l'analyse et le reporting des données, les CER et les États membres saisissant leurs propres données nationales approuvées. Le processus de saisie des données s'est appuyé sur les données officielles existantes approuvées au niveau national. Les liens étroits entre l'Agenda 2063 et les ODD ont permis aux États membres d'utiliser les données qui ont été communiquées dans leurs Rapports Nationaux Volontaires.

■ Analyse et agrégation des données

L'évaluation des performances a été basée sur la variation enregistrée entre l'année de base 2013 et l'année en cours 2019, par rapport aux objectifs définis dans le FTYIP. Les moyennes pondérées des notes totales en pourcentage pour chaque domaine prioritaire ont constitué la base de toutes les analyses. L'évaluation des performances a été effectuée au niveau des objectifs - en fonction des objectifs définis dans le FTYIP de l'Agenda 2063. Les notes pondérées pour chaque domaine prioritaire, objectif et aspiration ont été compilées pour chaque État membre. L'agrégation des données nationales dans des tableaux de bord régionaux et continentaux a été effectuée après l'obtention des notes de performance individuelles pour chaque indicateur, domaine prioritaire, objectif et aspiration.

Pour tenir compte des effets d'entraînement sur les scores enregistrés au niveau des objectifs ou des aspirations - découlant de scores supérieurs à 100 % ou de valeurs négatives enregistrées au niveau des objectifs et des domaines prioritaires - l'indexation a été utilisée pour contrôler le poids total de chaque domaine prioritaire à 3,57 (arrondi à 3,6). En conséquence, les scores agrégés des pays, des régions et des continents sont basés sur les scores indexés. Cet effet de contrôle stimule légèrement la performance des pays dont la performance a régressé pour certains indicateurs, bien que les scores négatifs réels soient conservés au niveau de l'indicateur.

■ Interprétation des conclusions

L'évaluation globale des performances des régions et des États membres tient compte du fait que 2019 est la sixième (6e) année de l'Agenda 2063, qui s'étend sur dix ans. À cet égard, les scores indexés des domaines prioritaires ainsi que les scores associés des objectifs, des aspirations, des pays, des régions et des continents indiquent le niveau de performance par rapport aux niveaux attendus en 2019, calibrés à partir de la période indiquée dans le FTYIP pour chaque indicateur. Les scores ne sont pas des valeurs absolues des indicateurs, mais plutôt une évaluation de l'évolution des valeurs entre les valeurs de base absolues enregistrées en 2013 et les valeurs actuelles enregistrées en 2019. Autrement dit, les scores indiquent dans quelle mesure les objectifs respectifs ont été atteints au cours des six années du FTYIP.

Des tableaux de bord au niveau national, régional et continental ont été élaborés, présentant les résultats de la mise en œuvre par rapport aux objectifs de 2019 pour chaque domaine prioritaire, objectif et aspiration. Les tableaux de bord ont été construits en MS Excel et sont basés sur un système de feux tricolores : Rouge - calibré à partir de la fourchette de pourcentage avec des scores allant de 0 à 45 % et indiquant une mauvaise performance ; Orange, représenté sur des scores allant de 46 à 75 % et indiquant une performance modérément bonne ; et Vert couvrant des fourchettes supérieures à 75 % et indiquant une bonne performance. Entre ces trois bandes de couleur, il y a différentes nuances de couleurs indiquant une transition de progrès.

En outre, un code de couleur vert foncé indique que les performances dans ce domaine prioritaire, cet objectif ou cette aspiration ont dépassé l'objectif prévu. De même, une couleur rouge foncé indique une régression, les valeurs absolues de l'année en cours étant inférieures aux valeurs de l'année de référence.

Les facteurs précis à prendre en compte dans l'interprétation des résultats sont les suivants :

a) Les scores de performance sont avant tout basés sur la disponibilité de la valeur de base et de la valeur actuelle des indicateurs dans le modèle de saisie des données des États membres. Lorsqu'aucune donnée n'a été fournie ou que des données ont été saisies pour un seul point de données, l'analyse - lors du calcul des scores globaux au niveau des priorités, des objectifs et des aspirations - n'a pas tenu compte de ces valeurs. On peut donc en déduire que la proportion d'indicateurs pour lesquels des données complètes ont été fournies a un effet direct sur les scores globaux enregistrés aux différents niveaux. À cette fin, on peut dire que les lacunes dans les données ont eu un impact négatif sur les scores du modèle de données de

l'Agenda 2063.

b) La performance de chaque pays est une évaluation des progrès réalisés par rapport aux valeurs attendues à partir de 2019 qui sont tirées des valeurs de base. L'évaluation de chaque pays est faite par rapport à son propre niveau de réalisation attendu des objectifs respectifs. C'est pourquoi les comparaisons entre les pays et les régions indiquent les niveaux relatifs de changement par rapport à leurs valeurs attendues respectives à partir de 2019 et ne sont pas les valeurs absolues de leur état de développement.

■ Défis

La compilation de ce rapport s'est heurtée à certaines difficultés, notamment l'absence ou l'insuffisance de données telles que les valeurs de base pour 2013. Ce défi a également été relevé en raison de la disponibilité limitée des dernières données fournissant la situation à partir de 2019. Dans les domaines où aucune valeur de base ou seulement la valeur actuelle n'a été fournie, aucun calcul de performance n'a été effectué, ce qui a eu un effet sur le score de performance des objectifs respectifs et des cibles et aspirations associées.

En outre, alors que les 66 indicateurs fondamentaux définis dans le Manuel des Indicateurs de l'Agenda 2063 sont profilés à des niveaux granulaires, les ensembles de données et les calculs utilisés pour calculer les valeurs de

base et les valeurs actuelles variaient d'un État membre à l'autre pour certains des indicateurs. Cela a posé un défi pour la réalisation d'analyses régionales et continentales et le calcul de valeurs agrégées.

■ Documents de référence utilisés pour l'élaboration de ce Rapport Inaugural

Les principaux documents de référence sont les suivants :

- Premier Plan Décennal de Mise en Œuvre de l'Agenda 2063
- Cadre de S&E de l'Agenda 2063 approuvé
- Manuel des Indicateurs de Base de S&E de l'Agenda 2063 approuvé
- Directives Techniques pour l'Établissement des Rapports de l'Agenda 2063

Ce rapport s'appuie également sur d'autres documents utiles :

- Rapports de Performances des CER sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063
- Rapports de Performances des États membres sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 Plans décennaux de mise en œuvre (modèles de saisie de données et rapports narratifs)
- Rapports départementaux de la CUA sur les Projets Phares de l'UA



AUDA - NEPAD Agency

230 15th Road, Midrand — South Africa

+27 11 256 3600

info@nepad.org